

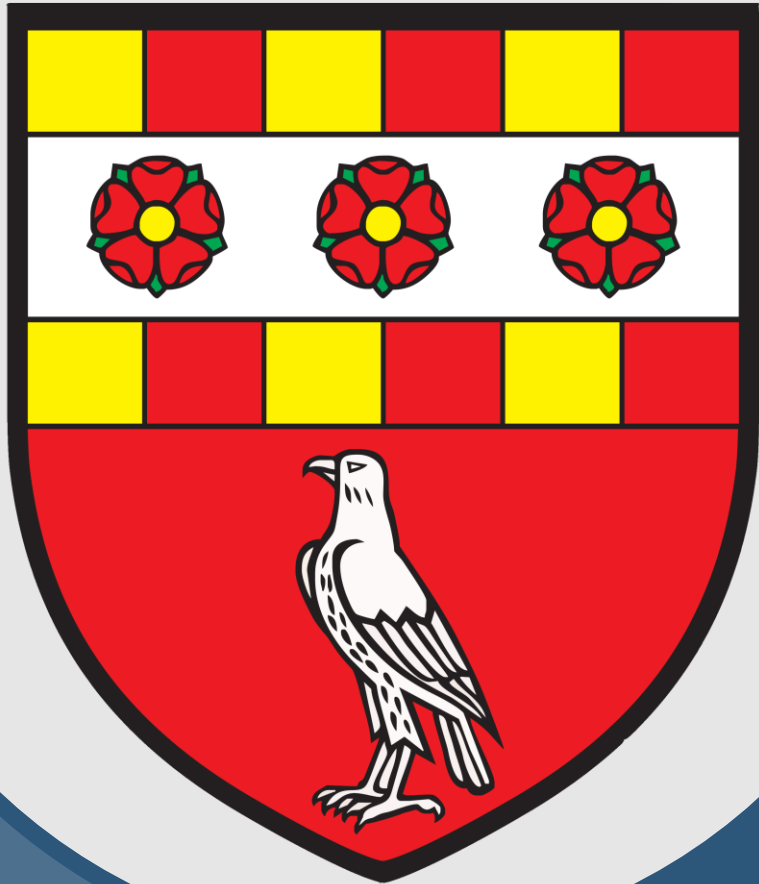
CONSEIL GÉNÉRAL DE CUGY

16 DÉCEMBRE 2020

TRACTANDA

1. Ouverture de la séance par Mme la Présidente Chantal Pache
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 30 septembre 2020
 3. Budgets 2021
 - 3.1. Budget d'investissement
 - présentation, commentaires
 - rapport de la commission financière
 - approbation
 - 3.1.1. Ecole primaire Cugy – réfection bibliothèque actuelle et cages d'escaliers
 - 3.1.2. Ecoles primaires – achat de matériel informatique
 - 3.1.3. Future bibliothèque – achat de matériel, mobilier, livres et informatique
 - 3.1.4. Réfection de la place de jeux « salle de sport »
 - 3.1.5. Terrain de sport – changement de l'éclairage
 - 3.1.6. CO – aménagements extérieurs secteur communal (voirie-buvette-CO)
 - 3.1.7. Alimentation définitive du compacteur de Cugy, pose d'un mât d'éclairage public, installation de bornes de recharges publiques
 - 3.1.8. Réfection de la Route de Fétigny, secteur Rte Cantonale – Rte du Savua
 - 3.1.9. Réfection de la route « Impasse du Sécheron »
 - 3.1.10. Réfection du chemin du stand de tir de Vesin, secteur Rte Cantonale et entrée de la forêt des Vuarnoz
 - 3.1.11. Pose de mâts d'éclairage public de quartiers
 - 3.1.12. Achat d'un giro-broyeur et montage d'une prise de force à l'avant du tracteur
 - 3.2. Budget de fonctionnement
 - présentation, commentaires
 - rapport de la commission financière
 - approbation
4. Présentation et approbation du règlement scolaire amendé selon l'ordonnance du 24 septembre 2019 fixant des montants maximaux facturables dans le cadre de la scolarité obligatoire (RSF 411.01.16)
 5. Informations communales
 6. Divers.





POINT 3.1: BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2021

CADRE LÉGAL

- Les dépenses ne peuvent être engagées que sur une décision spéciale
- Le montant des dépenses d'investissement inscrites au budget correspond aux dépenses de l'année
- Les recettes doivent aussi y figurer



POINT 3.1: BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2021

- Réfection route Impasse Sécheron 90'000.00
- Pose de mâts éclairage public 17'000.00
- Achat d'un giro-broyeur 16'300.00

➤ **Indicateurs financiers 2019** (analyse du canton fin novembre 2020):

- MNA structurelle moyenne (2015-2019) : **1'032'392**
(+ 0.60%)
- Capacité théorique d'emprunt (2015-2019): **18'789'357**
(+ 10.13%)

Points clés investissements :

- Nouveaux investissements pour 2021 : **1'112'500.00**
- Reports de crédits précédemment votés : **3'066'530.00**
- **Total investissements: 4'179'030.00**

➤ Par rapport à la planification financière de septembre:

- CO – aménagements extérieurs 105'000.00



POINT 3.1: BUDGET INVESTISSEMENTS 2021

	<u>Nouveaux</u>	<u>Reports</u>
Réfection bibliothèque + école Cugy	22'000.00	
Mobilier nouvelle salle de classe		44'000.00
Matériel informatique écoles	50'000.00	
Bibliothèque, matériel, mobilier, livre, informatique	95'000.00	
Place de jeux salle de sport	40'000.00	
Changement éclairage terrain de foot	122'200.00	
Aménagements extérieurs secteur communal	105'000.00	
Bornes recharges – alimentation compacteur	30'000.00	
Vaudoise, aménagement accès et éclairage		34'000.00
Travaux La Léchère Vesin		180'000.00
Etudes divers aménagements routiers		42'600.00
Chemin piéton, Rte de Fétigny-CO		170'000.00
Aménagement arrêt bus du CO		150'000.00
Travaux Route de Fétigny	500'000.00	
Réfection trottoir Rte du Sécheron	90'000.00	
Report	1'054'200.00	620'600.00



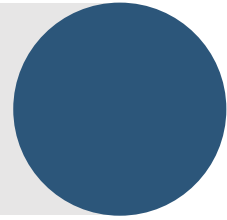
POINT 3.1: BUDGET INVESTISSEMENTS 2021

	<u>Nouveaux</u>	<u>Reports</u>
Report	1'054'200.00	620'600.00
Réfection chemin du stand de tir Vesin	25'000.00	
Pose de différents éclairages publics de quartiers	17'000.00	
Achat d'un giro-broyeur	16'300.00	
Changement conduite Vesin		80'000.00
Bassin rétention Echelettes		10'000.00
Drainage place de jeux école Cugy		25'000.00
Bouclage réseau côté terrain de foot		128'700.00
Mise en séparatif Chemin de la Fin		40'000.00
Mise en séparatif Ruelle du Bugnon		143'700.00
Aménagements paysagers Pré du Château		35'500.00
Modification accès Chemin Pré du Château		20'000.00
PED Bochat-Dessus		73'030.00
Démolition et aménagement laiterie Vesin		90'000.00
Achat terrain et bâtiments article 170		1'800'000.00
TOTAUX	1'112'500.00	3'066'530.00



POINT 3.1: BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2021

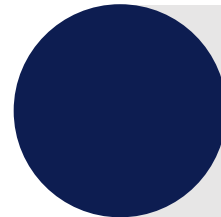
SITUATION CONJONCTURELLE EXCEPTIONNELLE : COVID 19

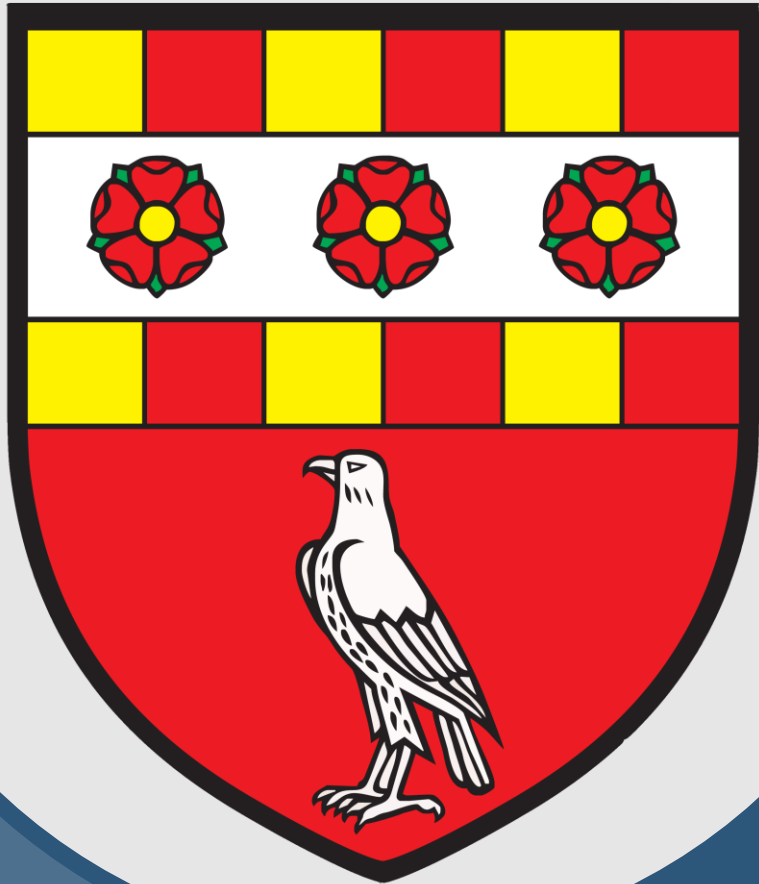


- Nécessité de maintenir des investissements en lien avec:
 - les objectifs de législature
 - la planification financière
 - les besoins de la population
- Capacité financière de la commune le permet
 - Liquidités de la commune utilisées

- Taux d'intérêt encore bas
- Vigilance sur les coûts

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE EN CES TEMPS DIFFICILES





POINT 3.1.1 : RÉFECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ACTUELLE ET DES DEUX CAGES D'ESCALIERS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE CUGY

But de la dépense :

Un crédit est demandé au Conseil Général, pour la réfection de la salle de la bibliothèque actuelle ainsi que les deux cages d'escaliers de l'école primaire de Cugy.

Nous allons profiter du déménagement de la bibliothèque communale dans le bâtiment du CO pour restaurer cette salle.

De plus nous profitons de rafraichir les deux cages d'escaliers ainsi que de changer le sol de l'ancienne salle du conseil au château.

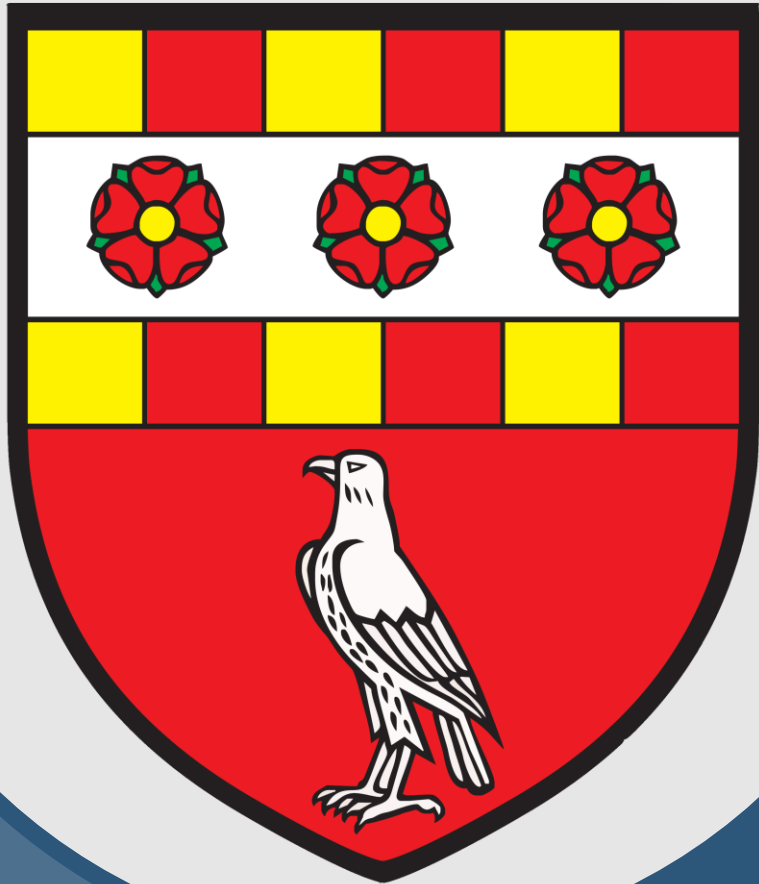
FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 22'000.-

Financé par les liquidités de la commune





POINT 3.1.2 : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

But de la dépense :

Dans le cadre numérisation de l'école et du concept MITIC, notamment :

- Tablettes/PC + chariot (Vesin) pour élèves
- PC pour enseignantes/classes
- Systèmes d'affichage (beamers, écrans)

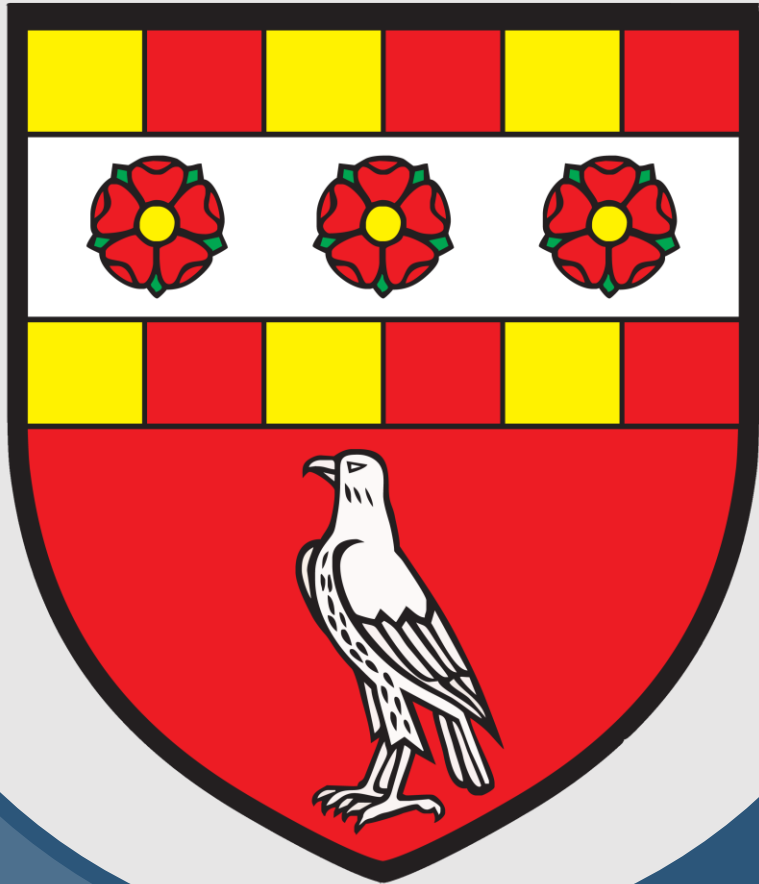
FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 50'000.-

Financé par les liquidités de la commune





POINT 3.1.3 : ACHAT DE MATÉRIEL, MOBILIER, LIVRES ET INFORMATIQUE POUR LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE

But de la dépense : notamment

- Achat fond de livres
- Chariot à livres
- Matériel informatique
- Logiciel informatique
- Mobilier (chaises, tables, divers ...)



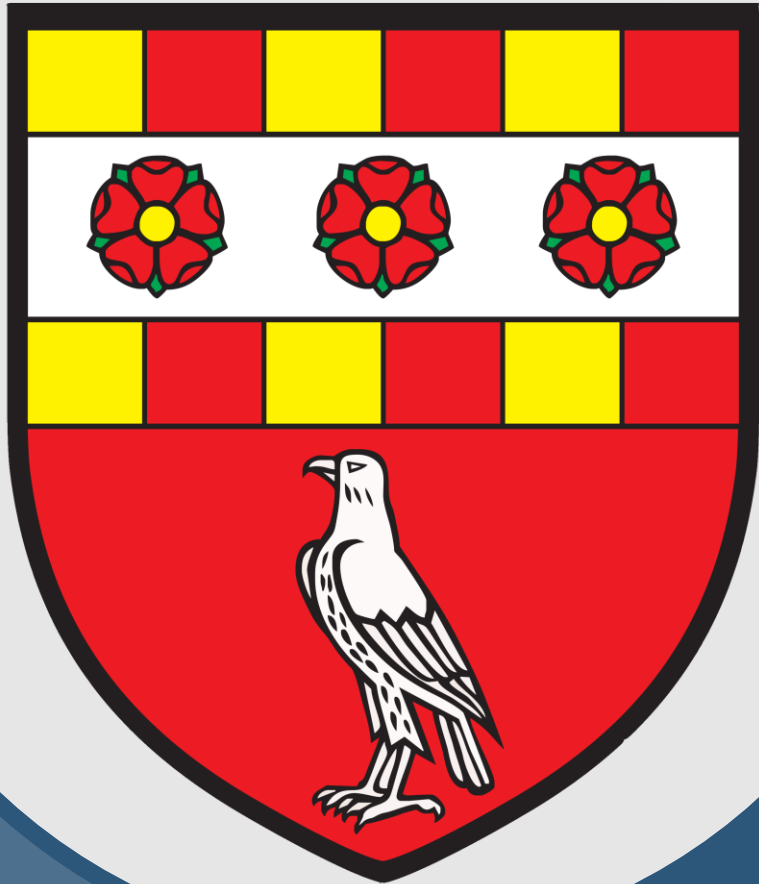
FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 95'000.-

Financé par les liquidités de la commune





POINT 3.1.4 : RÉFECTION DE LA PLACE DE JEUX « SALLE DE SPORT »

But de la dépense :

Un crédit est demandé au Conseil Général, pour la réfection de la place de jeux (salle de sport).

Après plusieurs années de service, la place de jeux de la salle de sport mérite un remplacement et une réfection totale des jeux.

Le sol pourvu de plaques se disloque et le jeu principal montre des signes de fatigue et devient dangereux.

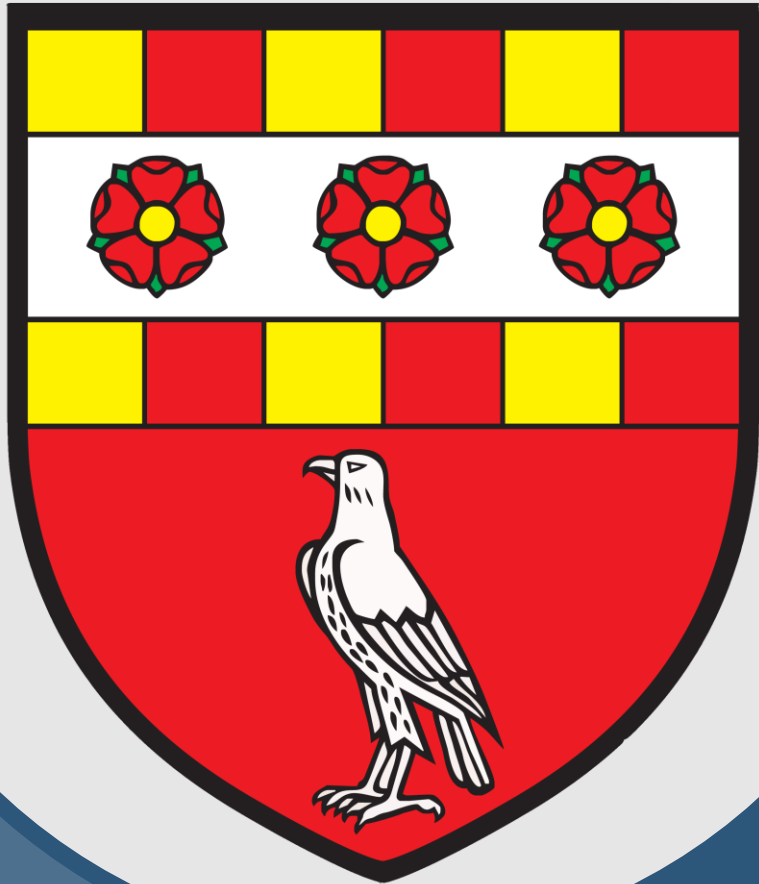
FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 40'000.-

Financé par les liquidités de la commune





POINT 3.1.5 : CHANGEMENT D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE SPORT

But de la dépense :

Un crédit est demandé au Conseil Général, pour le changement de l'éclairage du terrain de sport de la commune ainsi que le terrain d'entraînement.

Les projecteurs actuels datent de l'année 1985 et suite à la dernière inspection de l'ASF (30.09.2014) une demande a été formulé pour changer ces projecteurs dans les 5 ans.

Sans oublier que le nombre de Lux (120 jusqu'en 2^{ème} ligue amateurs) n'est plus atteint. De plus il n'est plus possible de se procurer certains matériaux de rechange tels que les lampes (type Radium), les réflecteurs de lampe ainsi que certains verres de fermeture.

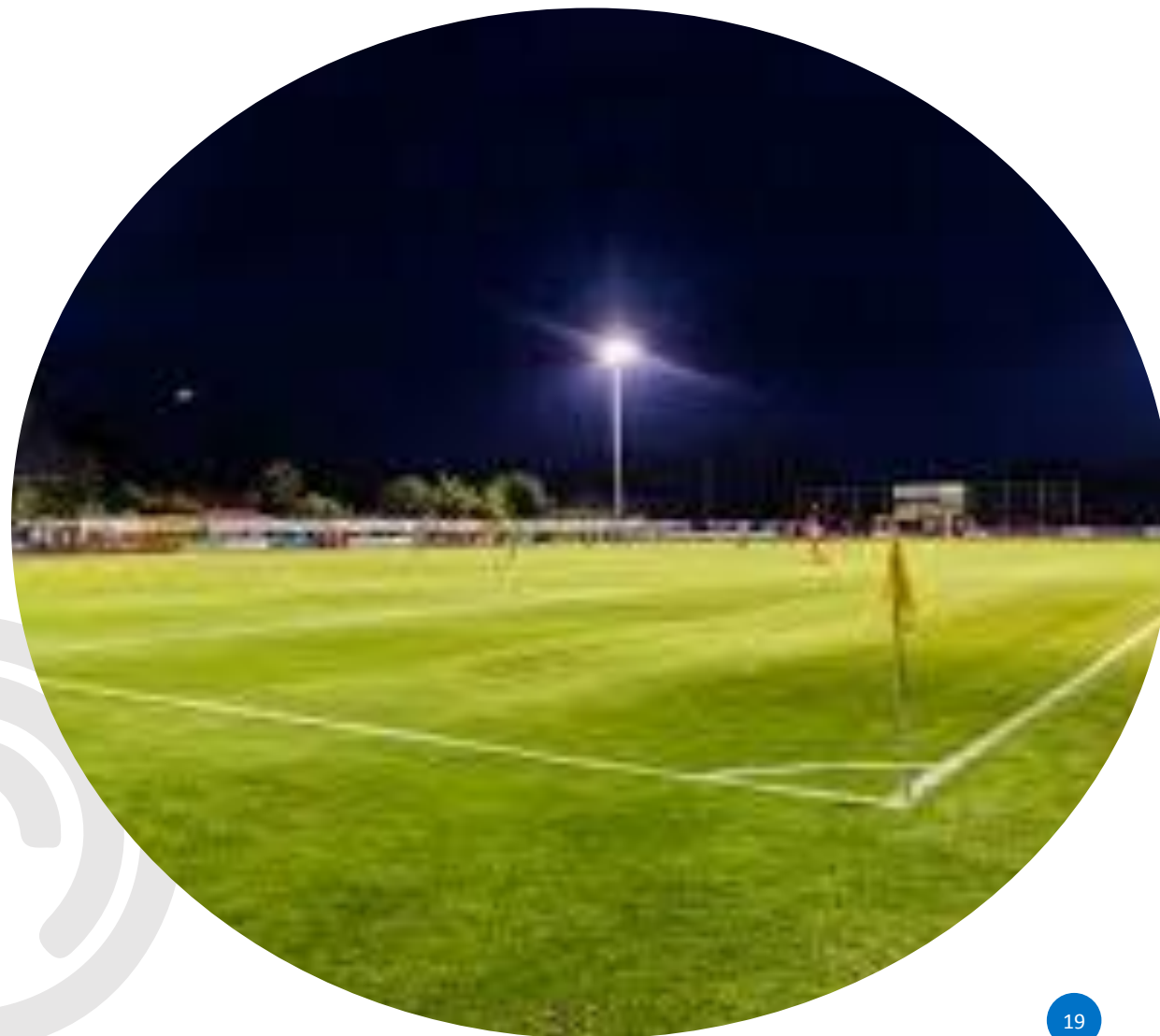


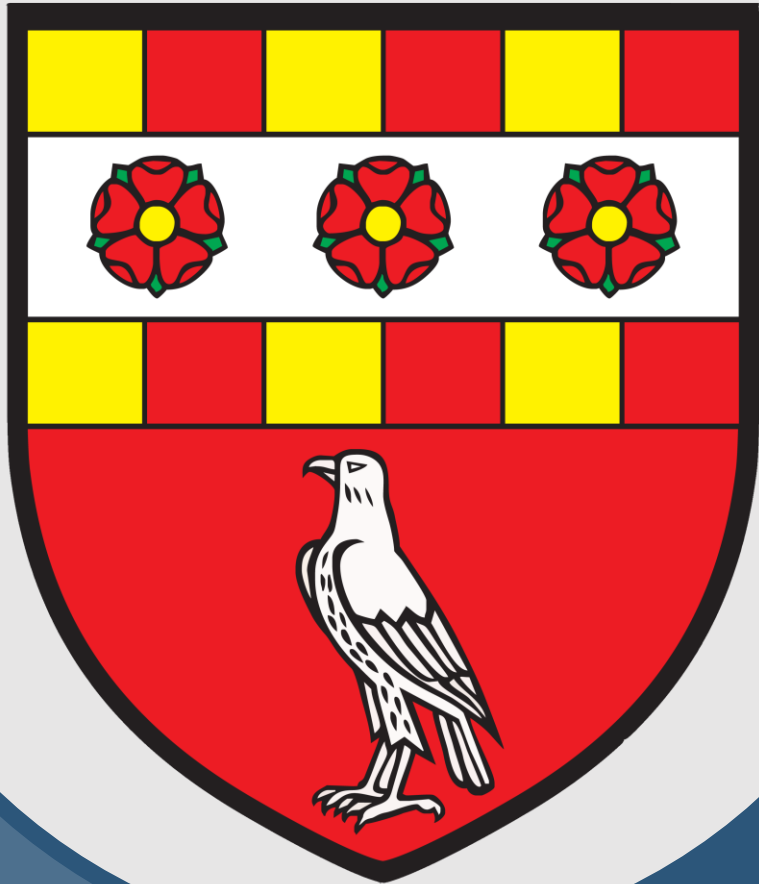
POINT 3.1.5 : CHANGEMENT D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE SPORT

FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la Commune :	Fr. 122'200.-
Financé par les liquidités de la Commune	
Montant total de l'investissement	Fr. 200'000.-
./. Subvention de la LORO	Fr. -57'800.-
./. Participation du FC Cugy-Montet	<u>Fr. -20'000.-</u>
	Fr.122'200.-
	=====





POINT 3.1.6 : CO – AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS SECTEUR COMMUNAL

But de la dépense :

Le Conseil Communal vous propose un investissement de Fr. 105'000.- pour les frais d'aménagements extérieurs à la charge de la Commune pour les travaux de raccords entre les infrastructures communales et les aménagements extérieurs du CO. Cela comprend notamment la réfection de la place en bitume devant le local de voirie et des pompiers, la zone verte devant la buvette, ainsi que certains aménagements, les escaliers et voies de circulation. La connexion de nos bâtiments communaux à la nouvelle place du village devant le CO sera ainsi entièrement réaménagée.

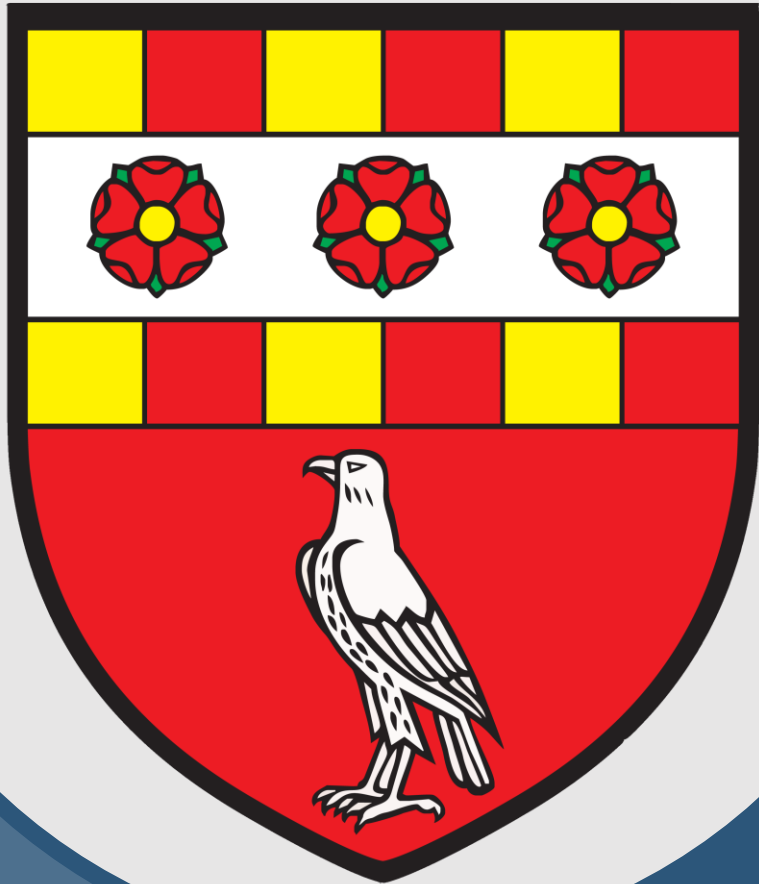
FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 105'000.-

Financé par les liquidités de la commune





POINT 3.1.7 : ALIMENTATION DÉFINITIVE DU COMPACTEUR DE CUGY, POSE D'UN MÂT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES

But de la dépense :

Le conseil communal propose un montant de Fr. 30'000.- pour terminer l'aménagement de la place où se situe le compacteur de Cugy. Ce montant comprend l'alimentation définitive du compacteur, la pose d'un mât d'éclairage public et l'installation de bornes de recharge publiques.

FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 30'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.7 : ALIMENTATION DÉFINITIVE DU COMPACTEUR DE CUGY, POSE D'UN MÂT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES

- Intensité 100 Ampères (64 (2 x 32) pour bornes de recharge, 16 pour le compacteur, 20 de réserve)
- Mât d'éclairage de 5 m' de haut avec détecteur de mouvement
- Installation d'une borne de recharge double
- Marquage au sol des deux places de recharge



LOCALISATION

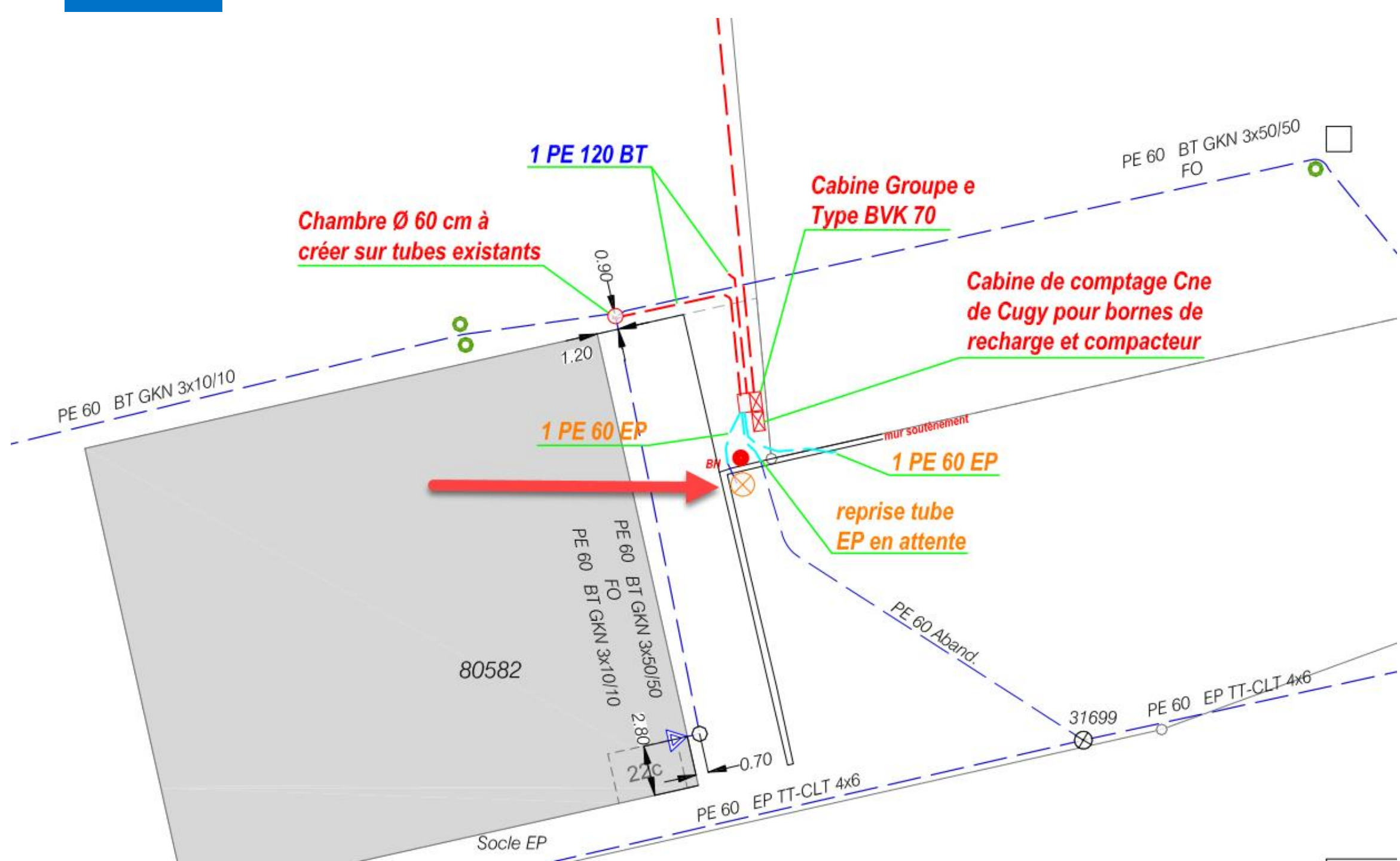


LOCALISATION, PHOTO



LOCALISATION, PHOTO





Borne de recharge

connect
groupe e

eStation SMART

Caractéristiques

- Prise électrique: Type 2
- Puissance de sortie: 2x32A (2x22kW)
- Droit d'accès: RFID
- Fixation: Au sol



Installation électrique

- Disjoncteur 4P 63A - Câble 5x16mm²
- Le DDR est inclus dans la borne



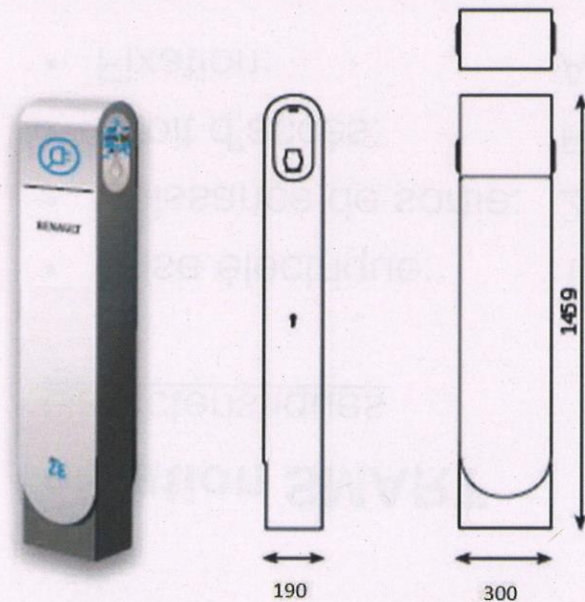
Borne de recharge

INSTALLATION GÉNIE CIVIL

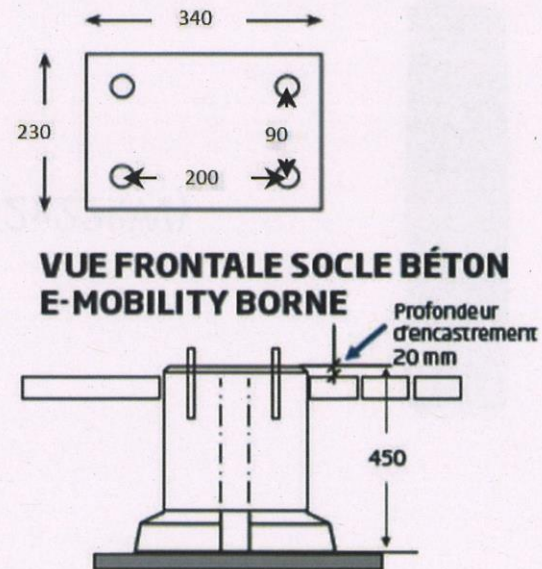
connect
groupe e

- eStation et eStation SMART

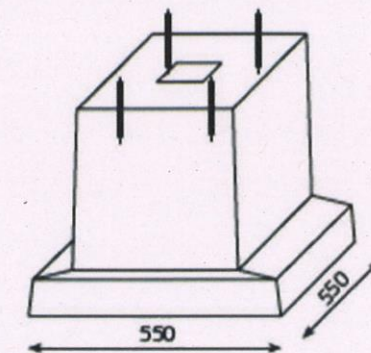
DIMENSIONS DE LA STATION DE RECHARGE



DIMENSIONS DU SOCLE EN BÉTON



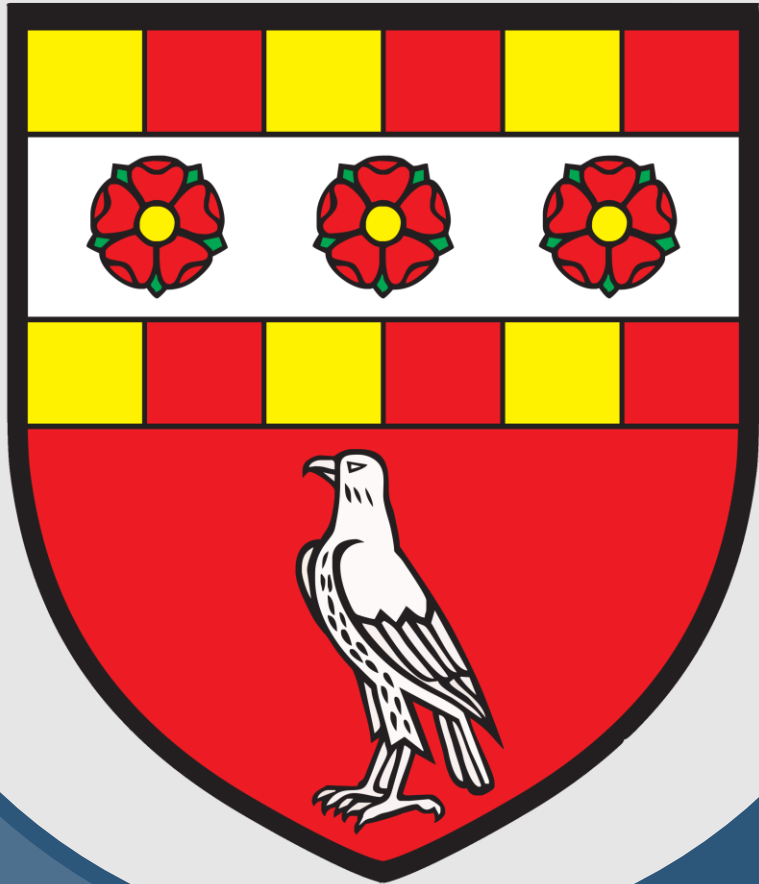
VUE DE CÔTÉ



Groupe E Connect

3 mars 2016





POINT 3.1.8 : RÉFECTION DE LA ROUTE DE FÉTIGNY, SECTEUR RTE CANTONALE – RTE DU SAVUA

But de la dépense :

Le conseil communal vous propose un montant de Fr. 500'000.- pour la réfection de la route de Fétigny, secteur Rte cantonale – Rte du Savua. Le projet est actuellement en examen préalable auprès du Service des Ponts et Chaussées avant sa mise à l'enquête.

FINANCEMENT

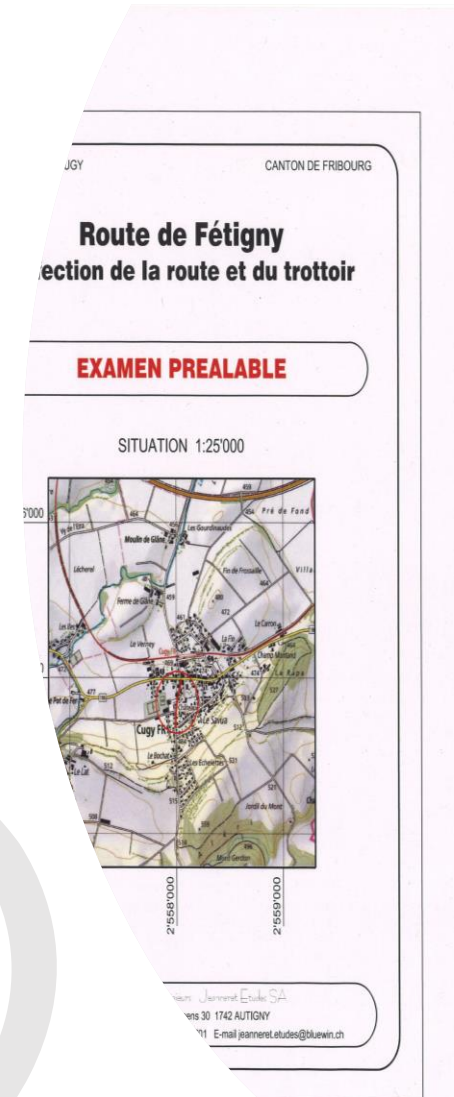
Investissement:

A charge de la commune : Fr. 500'000.-

Financé par un emprunt bancaire en 2021 de Fr. 500'000.-

Frais financiers au budget de fonctionnement

Intérêts	1 %	Fr. 5'000.-
Amortissement	4 %	Fr. 20'000.-



LOCALISATION



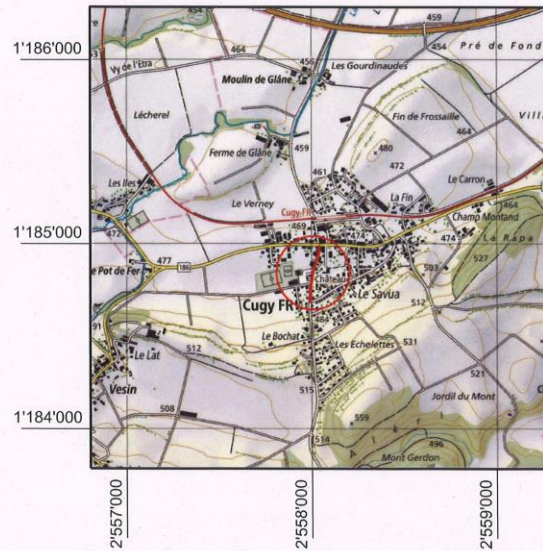
COMMUNE DE CUGY

CANTON DE FRIBOURG

Route de Fétigny Réfection de la route et du trottoir

EXAMEN PREALABLE

SITUATION 1:25'000



Bureau d'ingénieurs Jeanneret Etudes SA

Rte de Chénens 30 1742 AUTIGNY

Tél. 026/477 0 700 Fax 026/477 0 701 E-mail jeanneret.etudes@bluewin.ch



COMMUNE DE CUGY CANTON DE FRIBOURG

Route de Fétigny
Réfection de la route et du trottoir

SITUATION 1:500


AUTEUR DU PROJET : _____
LE : _____

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE CUGY
LE : _____
LE (A) SYNDIC (QUE) : _____ LE (A) SECRÉTAIRE : _____

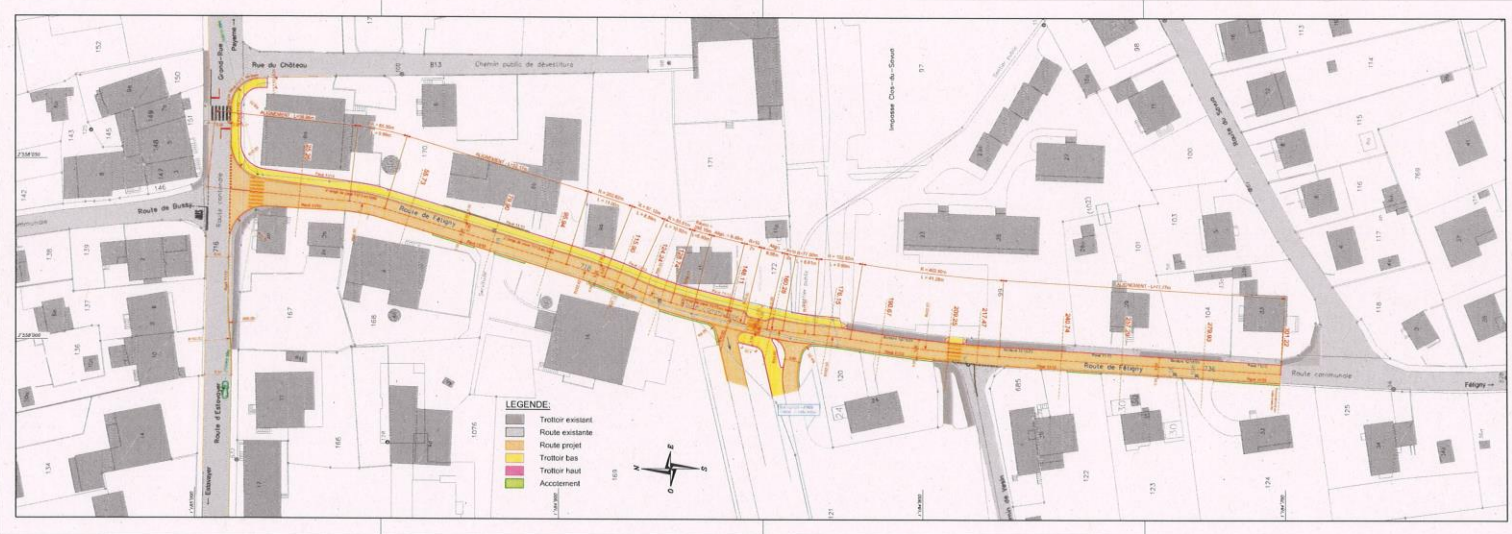
MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE _____ JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE N° _____ DU _____

APPRUVÉ PAR LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
FRIBOURG, LE : _____ LE CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR : _____

EXAMEN PRÉALABLE


 Rue de Châtens 1742 Aubigny
 Tél. 026 417 02 00 Fax 026 417 02 01 E-mail: conseil@commune.cugy.ch

Objet	Plan	Echelle	Forme	Date	Version
J1628	1	1:500	25.7 x 105	17.06.2020 (M)	



Route de Fétigny Réfection de la route et du trottoir

SITUATION 1:500

AUTIGNY, LE : L'AUTEUR DU PROJET :

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE CUGY

LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE) : LE (LA) SECRÉTAIRE :

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU

**APProuvé PAR LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS**

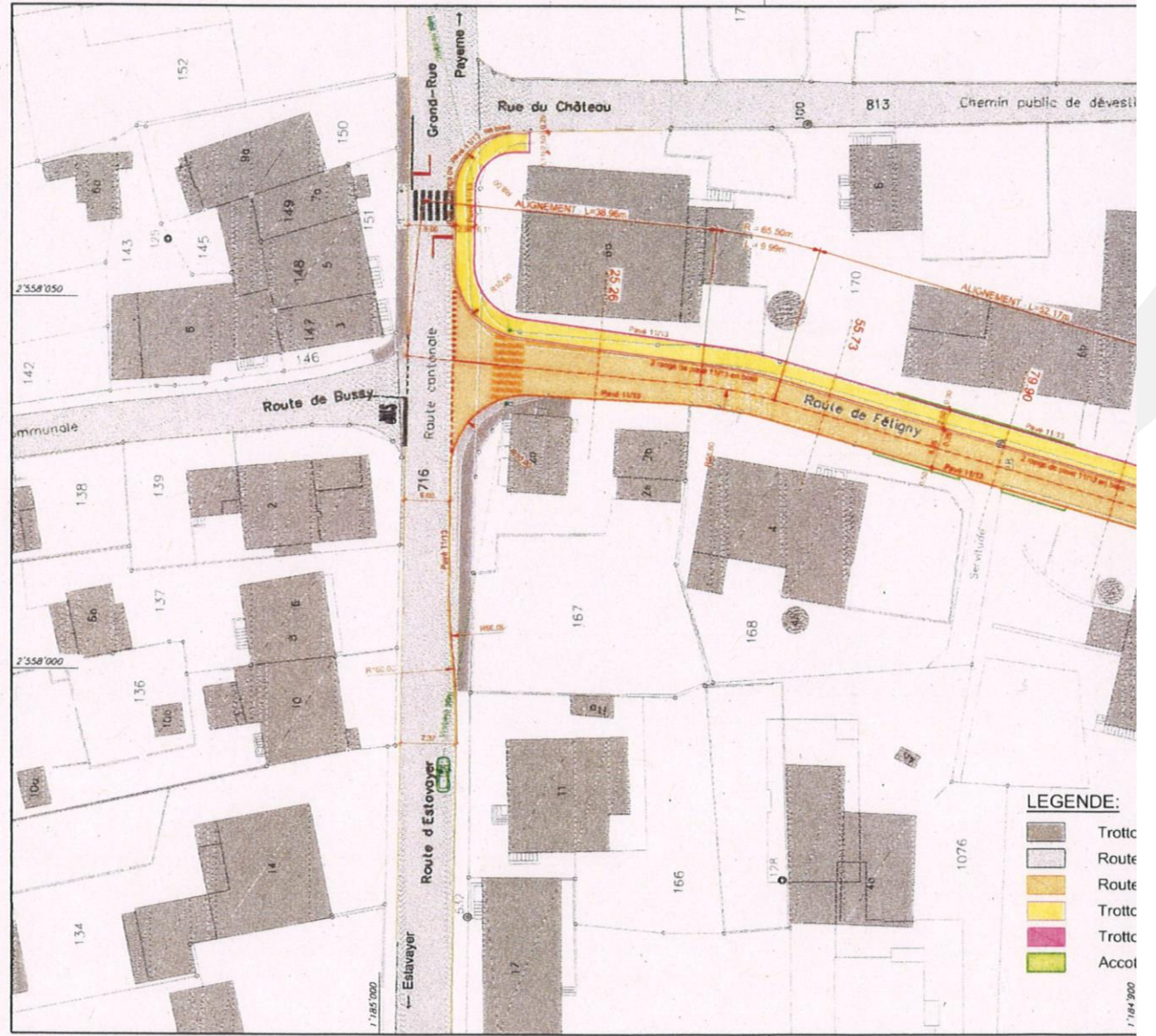
FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR :

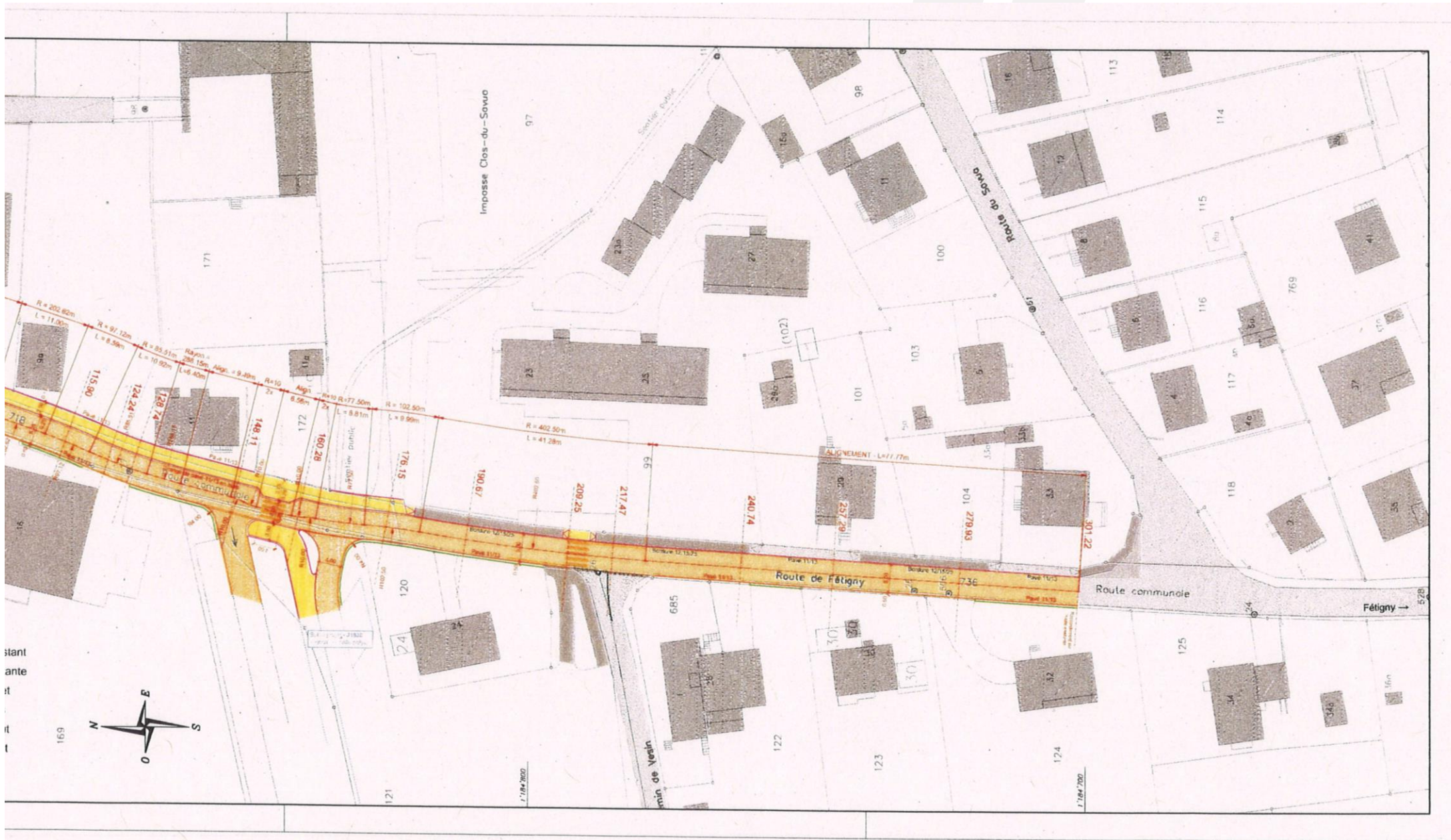


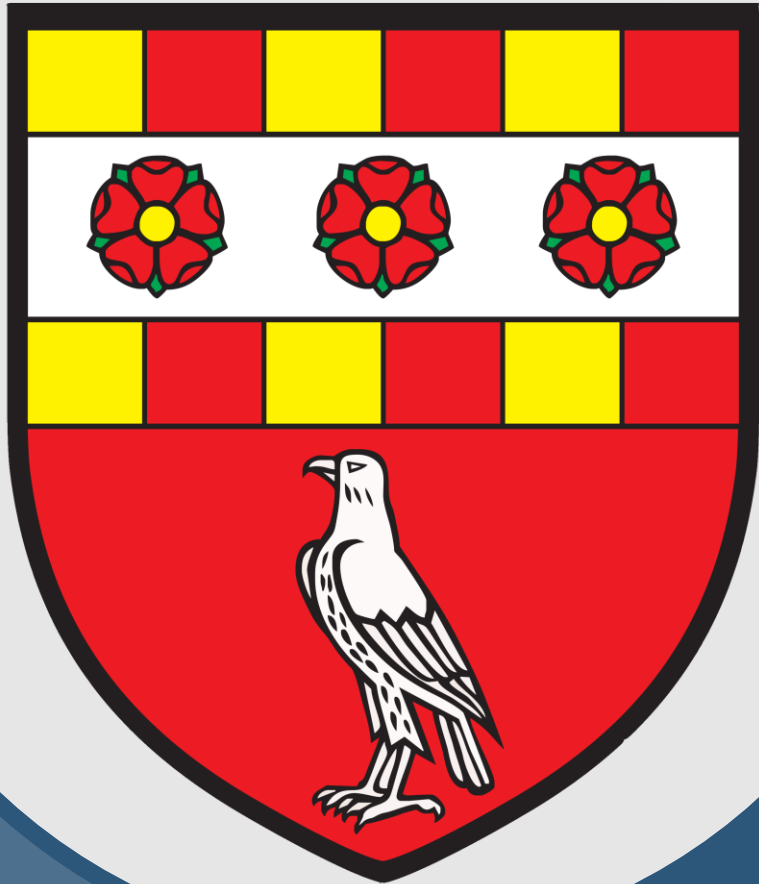
Rte de Chénens 1742 Autigny
Tél. 026/477 07 00 Fax. 026/477 07 01 E-mail jeanneret.etudes@bluewin.ch

Dossier	Plan	Echelle	Format	Edité	Libération
J1628	1	1:500	29.7 x 105	17.06.2020 GM	
Corrigé					

\\10.8.6.1\mja\03-JESA\1-1000-Routes\1-1600\J1628-Cugy-route de Fétigny\ Dessin\7_Examen préalable







POINT 3.1.9 : RÉFECTION DE LA ROUTE IMPASSE DU SÉCHERON

But de la dépense :

Un crédit est demandé au Conseil Général, pour la réfection de la route « Impasse du Sécheron », les travaux consistent à refaire le revêtement et les bordures.

FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 90'000.-

Financé par les liquidités de la commune



POINT 3.1.9: RÉFECTION DE LA ROUTE IMPASSE DU SÉCHERON

Sur cette route, la couche de roulement n'a pas été réalisée. On a constaté un fort accroissement de la dégradation de ce revêtement et la formation de trous. Il est donc nécessaire de procéder au changement de ce revêtement.



LOCALISATION

3.1.9 Réfection route "Impasse du Sécheron"

Imprimé le 11.11.2020

Description



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique
du canton de Fribourg

Légende

Adresses MO-RegBL
(RegBAFR)

- Existant
- En construction
- En projet
- Non cadastré ou à corriger

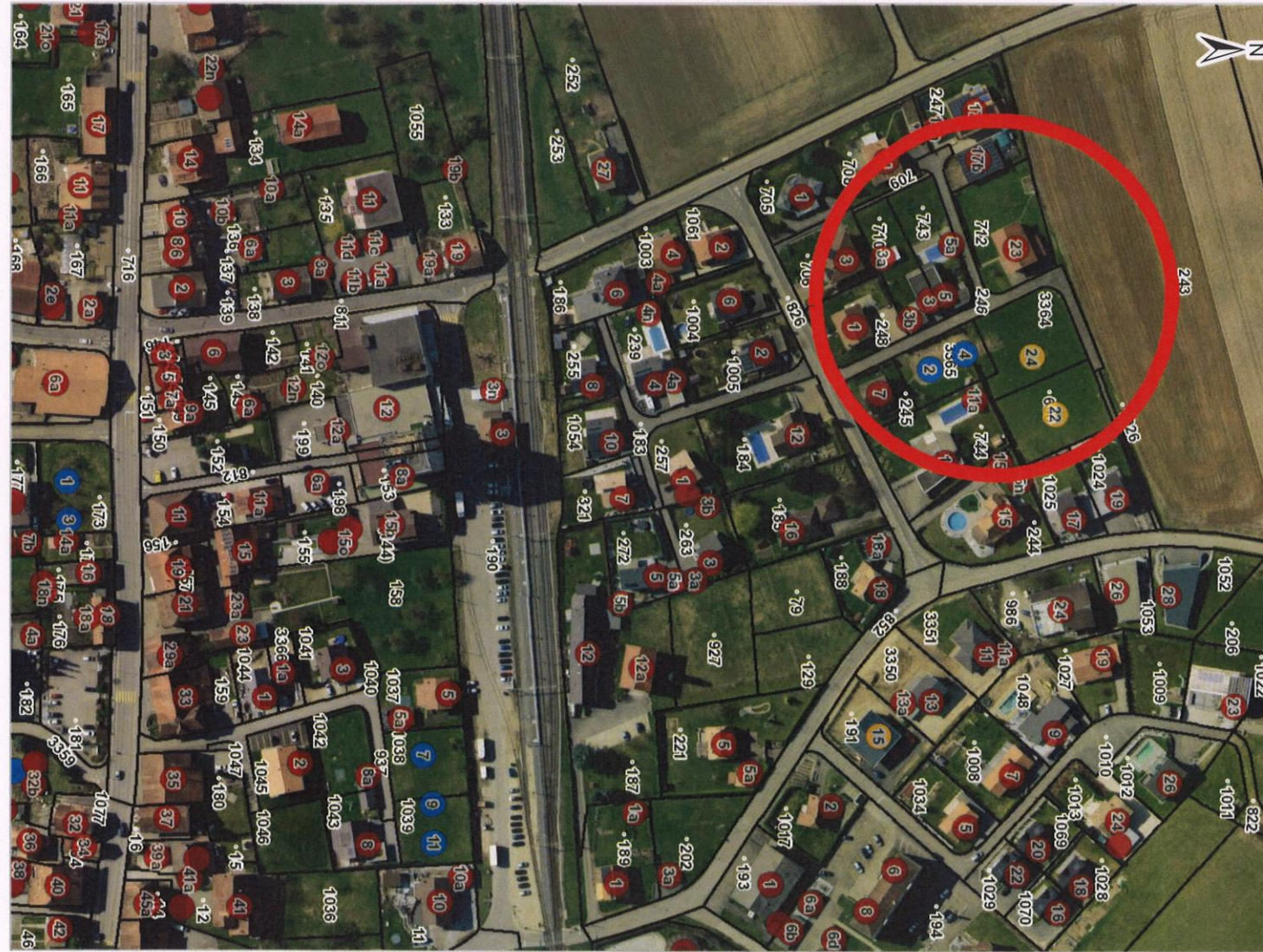
Numéros d'immeubles en
vigueur

(Numéros de DDP en vigueur)
No de biens-fonds en vigueur

Immeubles en vigueur

- Biens-fonds en vigueur
- DDP en vigueur

Limite cantonale



Informations dépourvues de foi publique

0 0.05 0.1 km

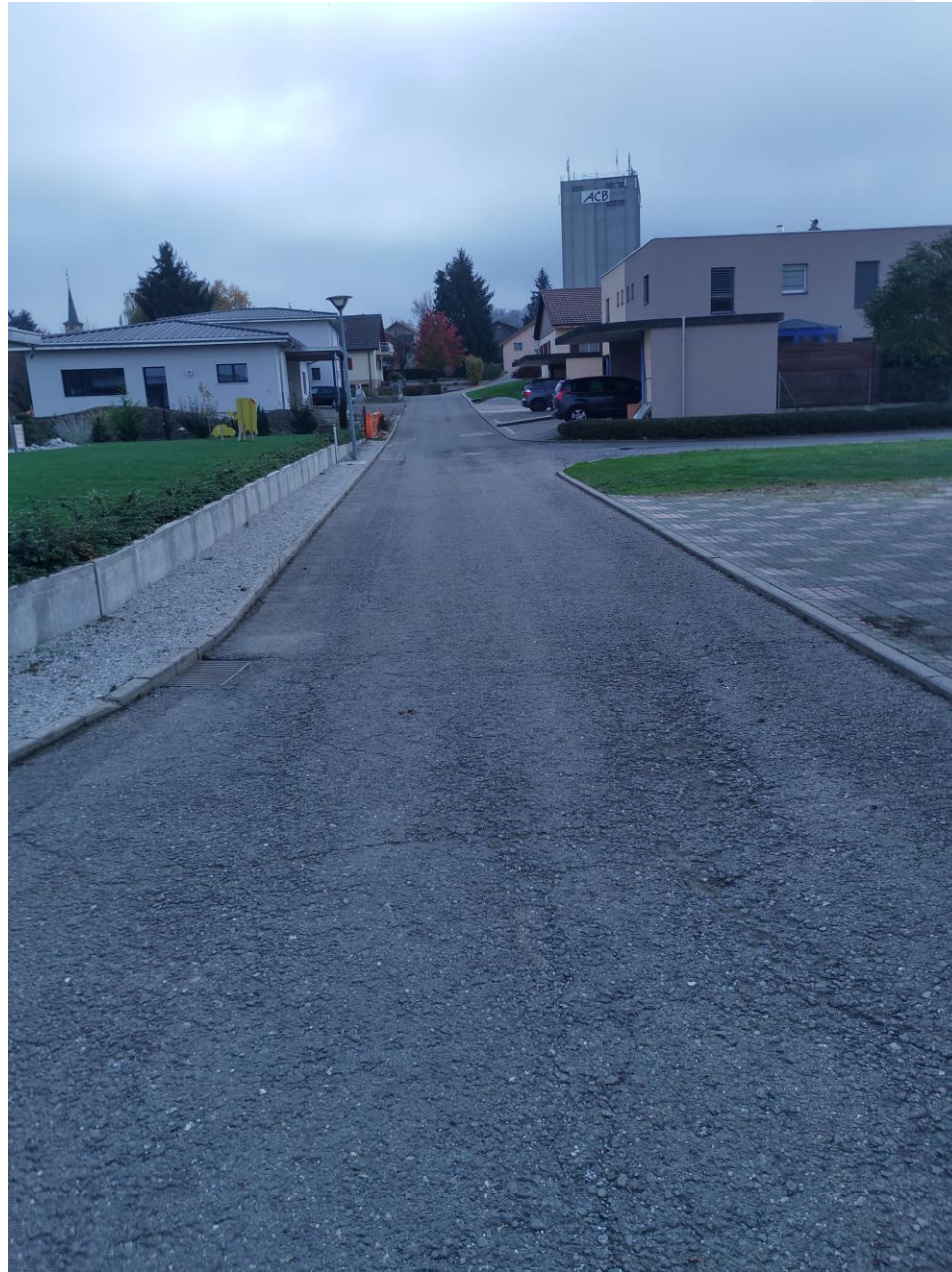
© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



LOCALISATION, PHOTO



LOCALISATION, PHOTO





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Portail cartographique
du canton de Fribourg**

Légende

Adresses MO-RegBL

(RegBAFR)

- Existant
- En construction
- En projet
- Non cadastré ou à corriger

Bâtiments MO-RegBL

(RegBAFR)

- Bâtiment
- Bâtiment projeté
- Couvert indépendant
- Bâtiment souterrain
- Autre corps de bâtiment
- Réservoir
- Silo, tour, gazomètre

**Numéros d'immeubles en
vigueur**

(Numéros de DDP en vigueur)

No de biens-fonds en vigueur

Immeubles en vigueur

Biens-fonds en vigueur

DDP en vigueur

Limite cantonale

—

Impasse du Sécheron
Description

Imprimé le 10.11.2020

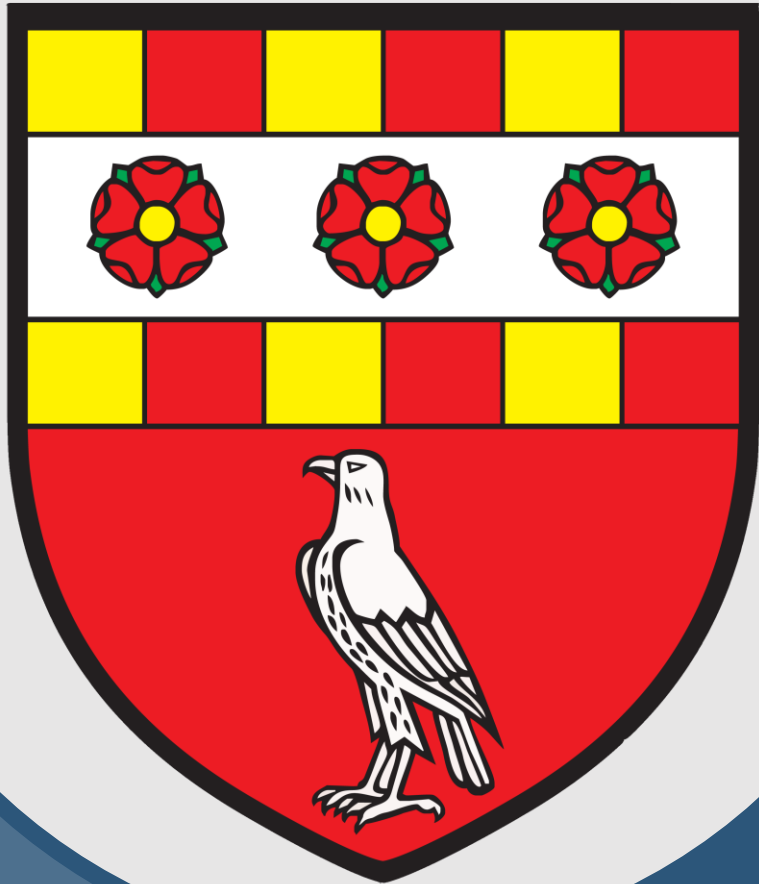


Informations dépourvues de foi publique

0 0.025 0.05 km

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg





POINT 3.1.10 : RÉFECTION DU CHEMIN DU STAND DE TIR DE VESIN, SECTEUR RTE CANTONALE ET ENTRÉE DE LA FORÊT DES VUARNOZ

But de la dépense :

Un crédit est demandé au Conseil Général, pour la réfection du chemin menant au stand de tir de Vesin. En effet, la première partie de ce tronçon depuis la route cantonale jusqu'à l'entrée de la forêt des Vuarnoz est en mauvais état.

FINANCEMENT

Investissement :

A charge de la commune : Fr. 25'000.-

Financé par les liquidités de la commune



LOCALISATION



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique
du canton de Fribourg

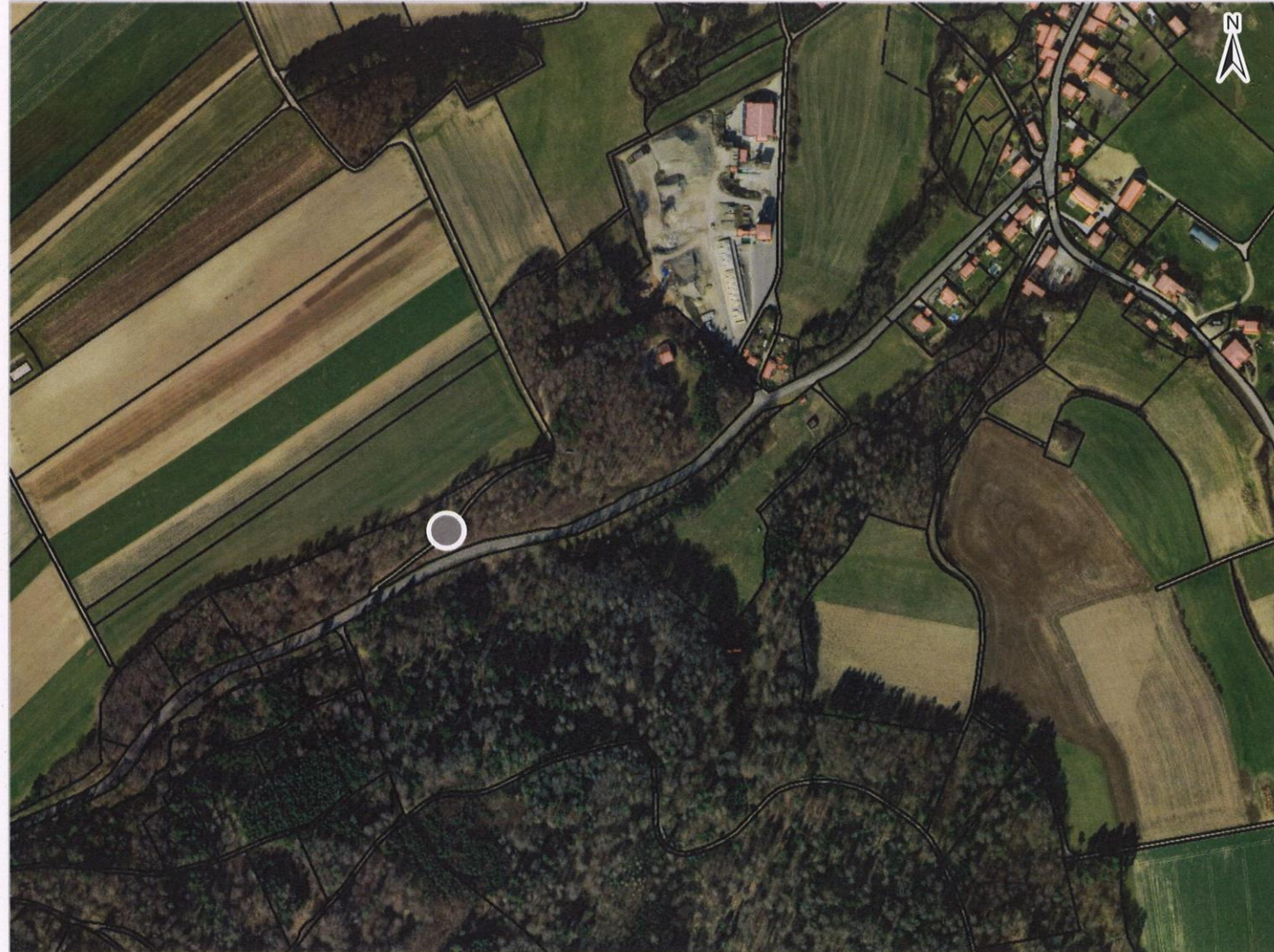
Légende

Bâtiments MO-RegBL
(RegBAFR)

- Bâtiment
 - Bâtiment projeté
 - Couvert indépendant
 - Bâtiment souterrain
 - Autre corps de bâtiment
 - Réservoir
 - Silo, tour, gazomètre
- Immeubles en vigueur
- Biens-fonds en vigueur
 - DDP en vigueur
- Limite cantonale
-

3.1.10 Réfection route stand de tir
Description

Imprimé le 11.11.2020



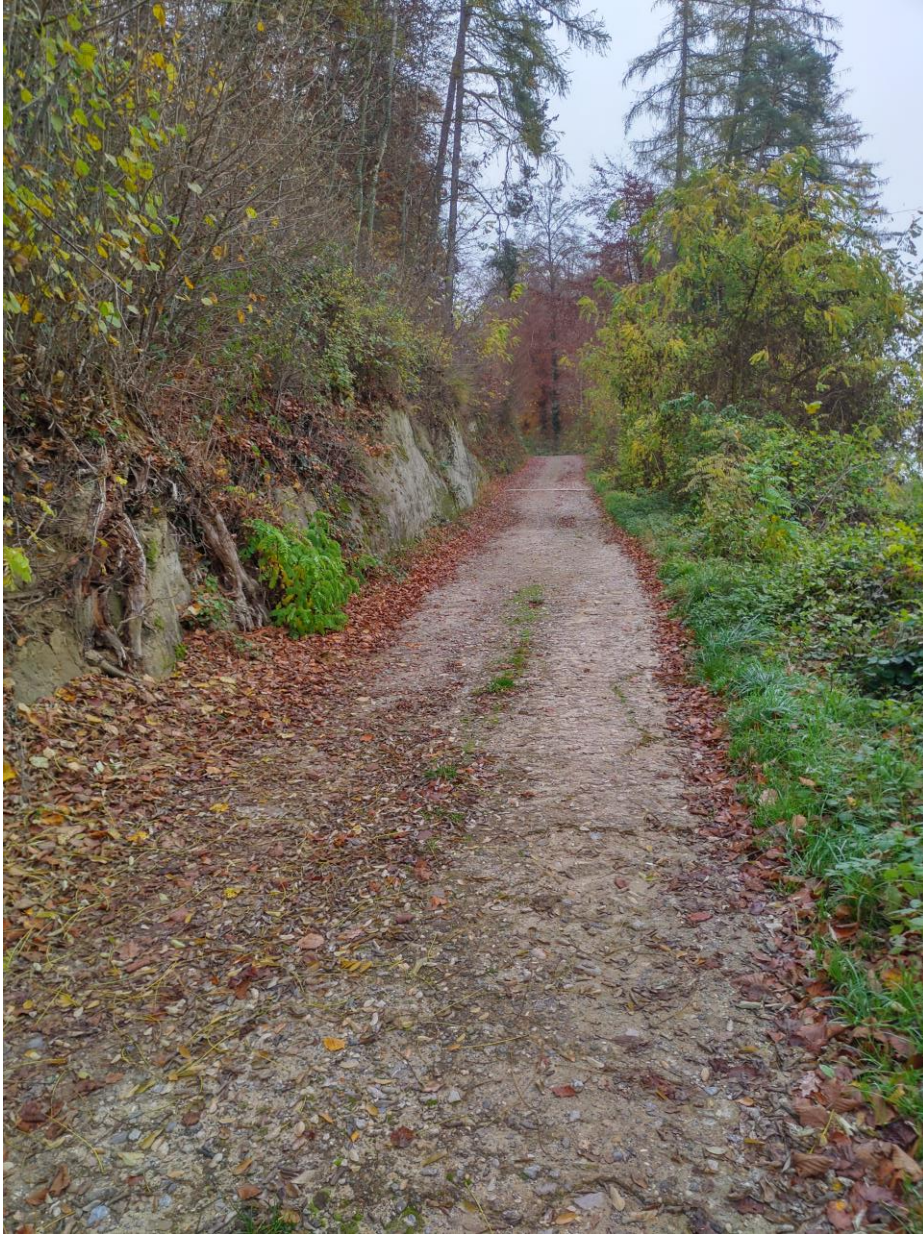
Informations dépourvues de foi publique

0 0.125 0.25 km

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



LOCALISATION, PHOTO





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique
du canton de Fribourg

Légende

Adresses MO-RegBL
(RegBAFR)

- Existant
- En construction
- En projet
- Non cadastré ou à corriger

Bâtiments MO-RegBL
(RegBAFR)

- Bâtiment
- Bâtiment projeté
- Couvert indépendant
- Bâtiment souterrain
- Autre corps de bâtiment
- Réservoir
- Silo, tour, gazomètre

Numéros d'immeubles en
vigueur

(Numéros de DDP en vigueur)

No de biens-fonds en vigueur

Immeubles en vigueur

- Biens-fonds en vigueur
- DDP en vigueur

Limite cantonale



Chemin du stand de Vesin

Description

Imprimé le 04.11.2020

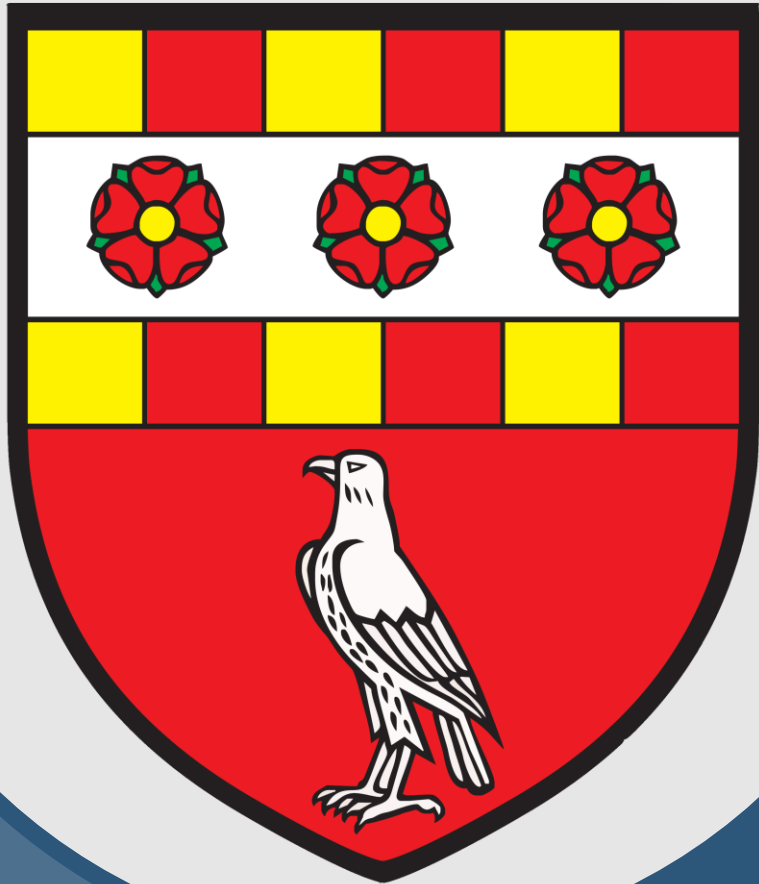


Informations dépourvues de foi publique

0 0.025 0.05 km

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg





POINT 3.1.11 : POSE DE MÂTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE QUARTIER

But de la dépense :

Suite aux constructions dans différents quartiers, la commune se doit d'équiper ces quartiers en éclairage public, d'où la demande d'un crédit de Fr. 17'000.-. Il s'agit des travaux suivants :

1. Pose de deux points lumineux au chemin de la Coteire à Vesin
2. Pose d'un point lumineux en face du vieux four de Vesin
3. Déplacement d'un point lumineux à l'Impasse du Sécheron à Cugy

FINANCEMENT

Investissement:

A charge de la commune : Fr. 17'000.-

Financé par les liquidités de la commune



LOCALISATION, CHEMIN DE LA COTEIRE



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique
du canton de Fribourg

Légende

Adresses MO-RegBL
(RegBAFR)

- Existant
 - En construction
 - En projet
 - Non cadastré ou à corriger
- Numéros d'immeubles en
vigueur

(Numéros de DDP en vigueur)
No de biens-fonds en vigueur

Immeubles en vigueur

- Biens-fonds en vigueur
 - DDP en vigueur
- Limite cantonale

3.1.11 Chemin de la Coteire
Description

Imprimé le 11.11.2020



Informations dépourvues de foi publique

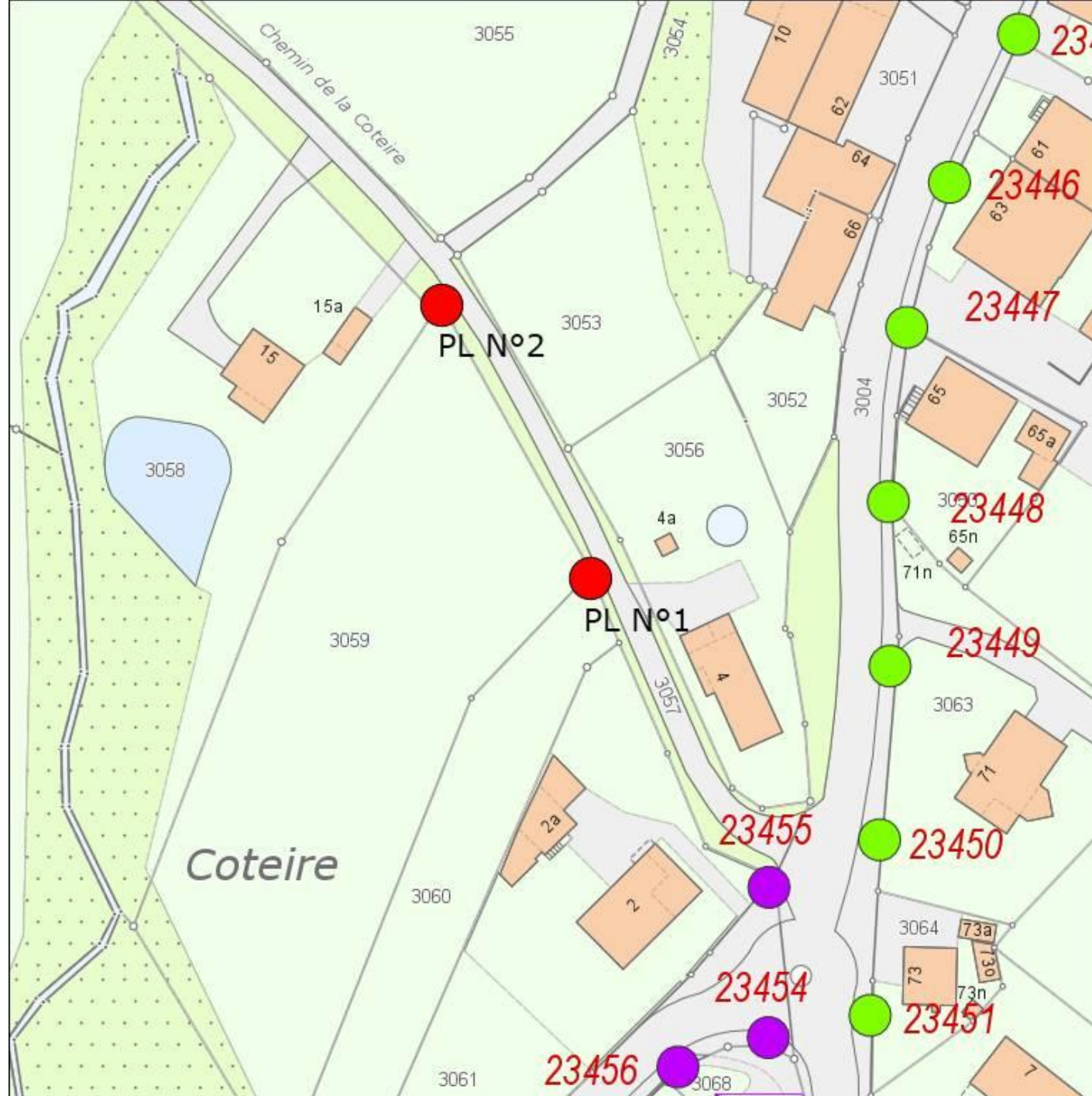
0 0.05 0.1 km

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



LOCALISATION, PHOTO





LOCALISATION, EN FACE DU VIEUX FOUR DE VESIN



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique
du canton de Fribourg

Légende

Adresses MO-RegBL
(RegBAFR)

- Existant
- En construction
- En projet
- Non cadastré ou à corriger

Bâtiments MO-RegBL
(RegBAFR)

- Bâtiment
- Bâtiment projeté
- Couvert indépendant
- Bâtiment souterrain
- Autre corps de bâtiment
- Réservoir
- Silo, tour, gazomètre

Numéros d'immeubles en
vigueur

(Numéros de DDP en vigueur)
No de biens-fonds en vigueur

- Immeubles en vigueur
- Biens-fonds en vigueur
- DDP en vigueur
- Limite cantonale

3.1.11 Vesin, PL en face vieux four
Description

Imprimé le 11.11.2020



Informations dépourvues de foi publique

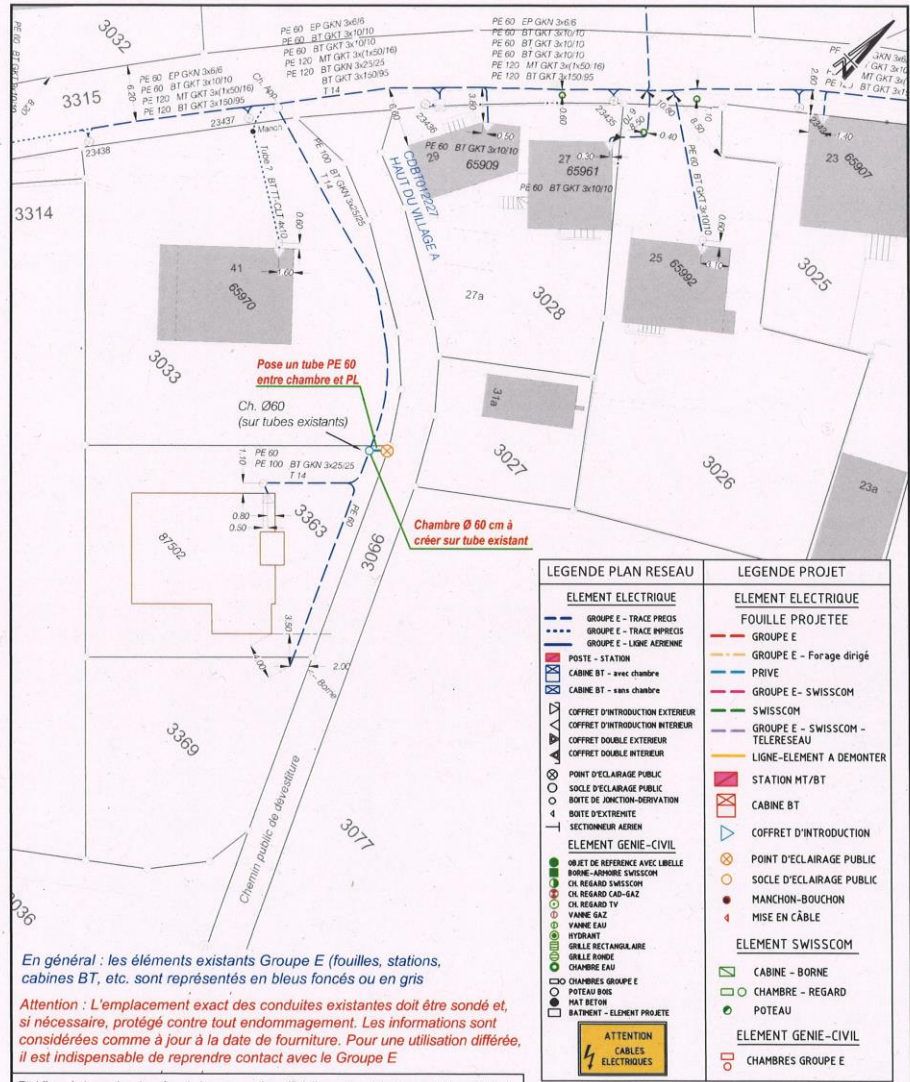
0 0.0125 0.025 km

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



LOCALISATION, PHOTO





En général : les éléments existants Groupe E (fouilles, stations, cabines BT, etc. sont représentés en bleus foncés ou en gris

Attention : L'emplacement exact des conduites existantes doit être sondé et, si nécessaire, protégé contre tout endommagement. Les informations sont considérées comme à jour à la date de fourniture. Pour une utilisation différée, il est indispensable de reprendre contact avec le Groupe E.

LEGENDE PLAN RESEAU	LEGENDE PROJET
ELEMENT ELECTRIQUE	ELEMENT ELECTRIQUE
--- GROUPE E - TRACE PRECIS	FOUILLE PROJETEE
--- GROUPE E - TRACE IMPRECIS	--- GROUPE E
--- GROUPE E - LIGNE AERIEENNE	--- GROUPE E - Forage dirigé
■ POSTE - STATION	--- PRIVE
■ CABINE BT - avec chambre	--- GROUPE E - SWISSCOM
■ CABINE BT - sans chambre	--- SWISSCOM
▽ COFFRET D'INTRODUCTION EXTERIEUR	--- GROUPE E - SWISSCOM - TELERESEAU
▽ COFFRET D'INTRODUCTION INTERIEUR	--- LIGNE-ELEMENT A DEMONTER
▽ COFFRET DOUBLE EXTERIEUR	■ STATION MT/BT
▽ COFFRET DOUBLE INTERIEUR	■ CABINE BT
○ POINT D'ECLAIRAGE PUBLIC	▽ COFFRET D'INTRODUCTION
○ SOCLE D'ECLAIRAGE PUBLIC	○ POINT D'ECLAIRAGE PUBLIC
□ BOITE DE AJONCTION-DERIVATION	○ SOCLE D'ECLAIRAGE PUBLIC
4 BOITE D'EXTREMITE	● MANCHON-BOUCHON
┆ SECTIONNEUR AERIEN	4 MISE EN CÂBLE
ELEMENT GENIE-CIVIL	ELEMENT SWISSCOM
● OBJET DE REFERENCE AVEC LIBELLE	■ CABINE - BORNE
● BORNE - ARBRISE SWISSCOM	□ CHAMBRE - REGARD
○ CH REGARD SWISSCOM	● POTEAU
○ CH REGARD CAD-GAZ	ELEMENT GENIE-CIVIL
○ CH REGARD TV	□ CHAMBRES GROUPE E
○ VANNE GAZ	
○ VANNE EAU	
○ HYDRANT	
○ GRILLE RECTANGULAIRE	
○ GRILLE RONDE	
○ CHAMBRE EAU	
○ CHAMBRES GROUPE E	
○ POTEAU BOIS	
○ MAT BETON	
□ SATIMENT - ELEMENT PROJETE	
ATTENTION CABLES ELECTRIQUES	

Etabli sur la base des données de la mensuration officielle ou du service topographique fédéral

COMMUNE DE CUGY (Vesin)

Parcelle 3363

Projet Groupe E

groupe e Réseau MT / BT Broye

Aéropole 201
1530 Payeme

Tél.: 026 352 77 11
FAX: 026 352 77 39

Echelle	Dessiné	Date	Visa	Contrôlé	Visa
1:500	A	11.05.2020	GPI	11.05.2020	AM
	Modif. B				
	Modif. C				
Remplace	Modif. D				
	Imprimé le	15.05.2020			

DEEX EXBR



LOCALISATION, IMPASSE DU SÉCHERON



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Portail cartographique
du canton de Fribourg

Légende

Adresses MO-RegBL
(RegBAFR)

- Existant
- En construction
- En projet
- Non cadastré ou à corriger

Numéros d'immeubles en
vigueur

(Numéros de DDP en vigueur)

No de biens-fonds en vigueur

Immeubles en vigueur

- Biens-fonds en vigueur
- DDP en vigueur
- Limite cantonale

3.1.11 Cugy, Impasse du Sécheron
Description

Imprimé le 11.11.2020



Informations dépourvues de foi publique

0 0.0125 0.025 Km

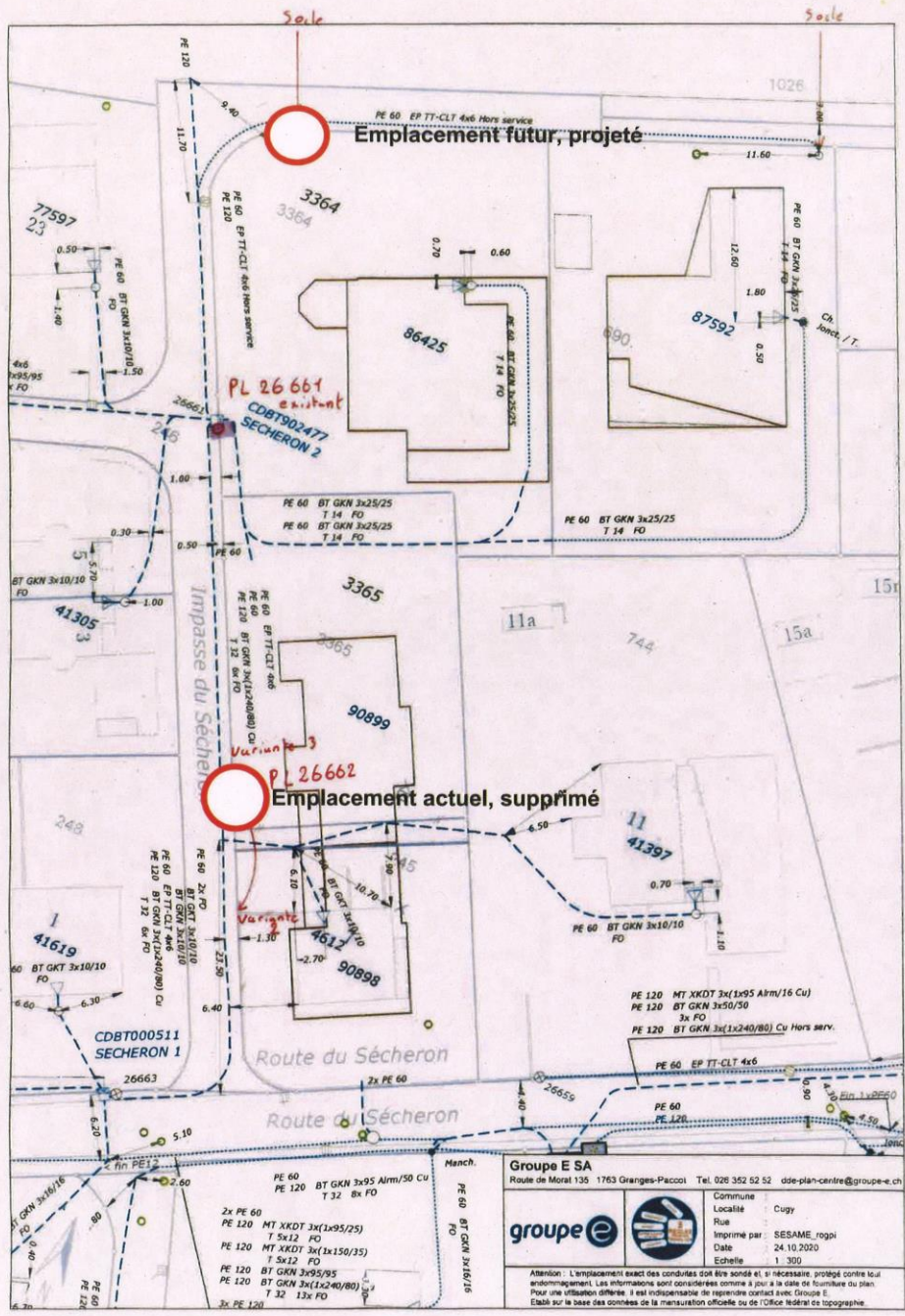
© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg



LOCALISATION, PHOTO







Emplacement futur, projeté

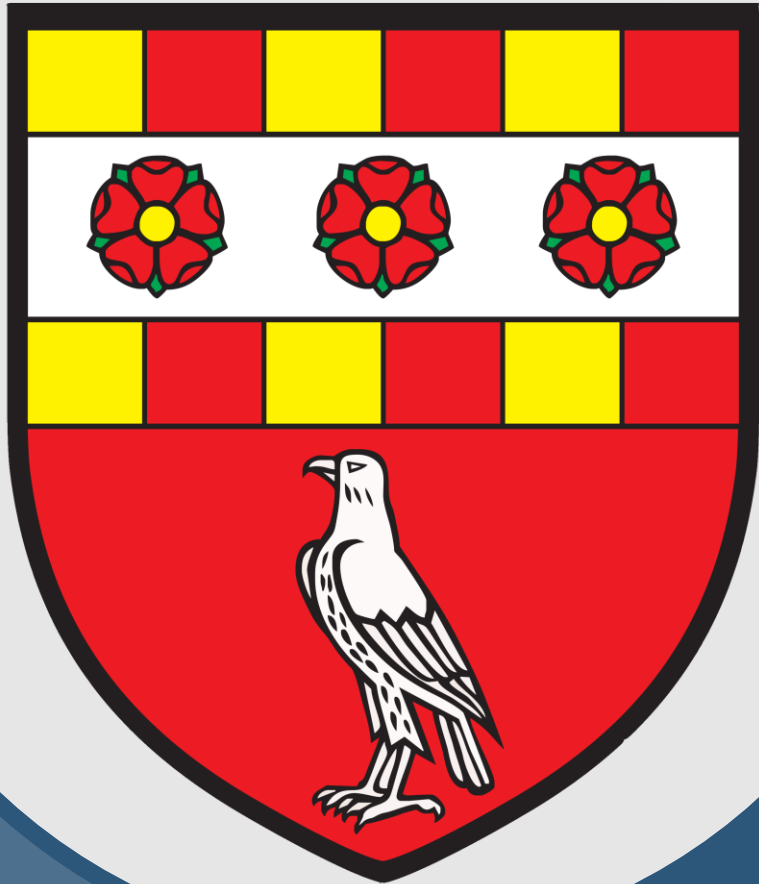
Emplacement actuel, supprimé

Groupe E SA
 Route de Moral 135 1763 Granges-Paccot Tel. 026 352 52 52 dse-plan-centre@groupe-e.ch

Commune	Cugy
Localité	
Rue	
Imprime par	SESAME rogpi
Date	24.10.2020
Echelle	1:300

Attention : L'emplacement exact des conduites doit être sondé et, si nécessaire, protégé contre tout endommagement. Les informations sont considérées comme à jour à la date de fourniture du plan. Pour une utilisation différente, il est indispensable de reprendre contact avec Groupe E. Établi sur la base des données de la mesureur officielle ou de l'Office fédéral de topographie.





POINT 3.1.12 : ACHAT D'UN GIRO-BROYEUR ET MONTAGE D'UNE PRISE DE FORCE À L'AVANT DU TRACTEUR

But de la dépense :

Un crédit est demandé au Conseil Général, pour l'achat d'un giro-broyeur et le montage d'une prise de force à l'avant du tracteur du service de la voirie. En effet, cette machine permettra une optimisation des travaux de fauche sur le territoire de notre commune.

FINANCEMENT

Investissement :

A charge de la commune : Fr. 16'300.-

Financé par les liquidités de la commune



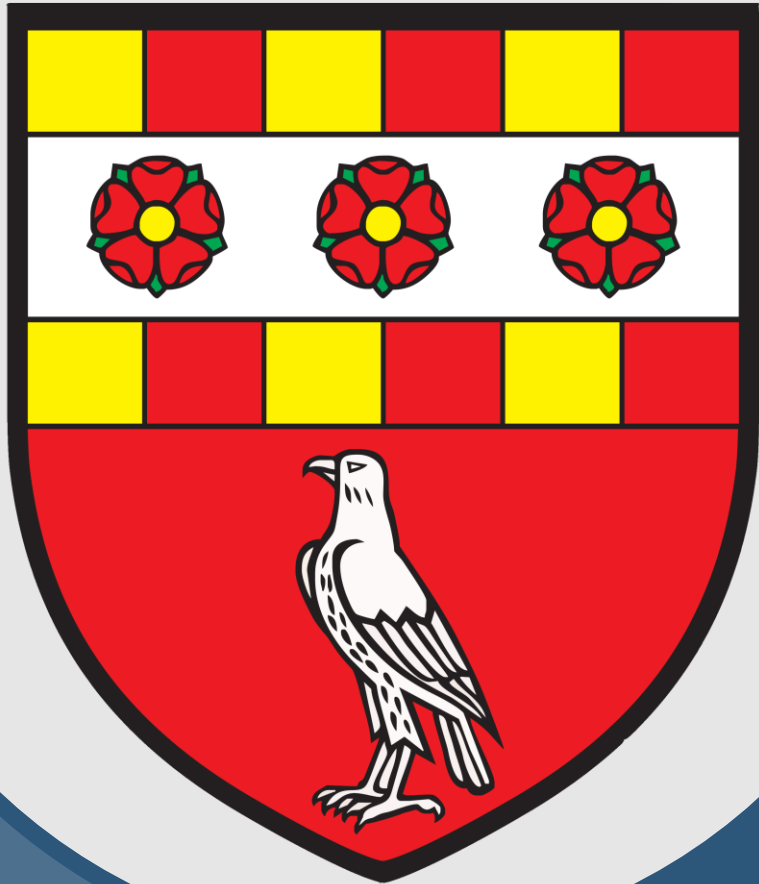
POINT 3.1.12 : ACHAT D'UN GIRO-BROYEUR ET MONTAGE D'UNE PRISE DE FORCE À L'AVANT DU TRACTEUR

- 1. Giro-broyeur Mulchy type FWP 150, largeur de travail 1.50 m', 42 marteaux LS concaves, éjection au dessus du rouleau, rouleau de guidage réglable et protections latérales. Double déplacement latéral linéaire hydraulique 300 – 500 mm**
- 2. Montage d'une prise de force avant pour entrainement d'outils frontaux**



POINT 3.1.12: ACHAT D'UN GIRO-BROYEUR ET MONTAGE D'UNE PRISE DE FORCE À L'AVANT DU TRACTEUR





POINT 3.2: BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

CADRE LÉGAL

- Le budget de fonctionnement doit être équilibré.
- Lorsque les charges dépassent les produits de plus de 5 %, la commune **doit hausser les taux de ses impôts.**

- La séparation du budget de fonctionnement et d'investissement est obligatoire
- Le recours à l'emprunt n'est pas autorisé pour le budget de fonctionnement
- Le budget comprend tous les produits et toutes les charges, y compris les imputations internes



POINT 3.2: BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

- Le budget comprend **toutes les charges liées du canton et des associations** de communes
- Le budget supporte les **charges de la dette**
- Pour le montant des **amortissements légaux**, le Conseil Communal fait référence au contrôle de l'endettement reçu du Service des Communes
- Les **bénéfices prévisibles dégagés par** l'approvisionnement en **eau**, la protection des eaux et la **gestion des déchets**, doivent être portés en **réserves ou en amortissements supplémentaires**



- Pour les **recettes fiscales**, basées sur les données statistiques du Service cantonal des contributions et adaptées si besoin
- Les **imputations internes** doivent être impérativement équilibrées

POINT 3.2: BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

POINTS CLES

➤ Budget excédentaire:

- Total de charges: **6'937'278.17**
- excédent de charges prévu de:
216'723.12 (avec coeff impôt à 90%)

➤ **Total des charges liées : 47.78%** du total des charges (+2.54 points)

➤ Coût total de la dette : 5.08% des charges communales (- 5.03 point)

➤ Marge de manœuvre commune : 47.14% (+ 2.5 points)

➤ Taux de couverture, environnement, taxes causales:

- Approvisionnement en eau : 111.67% (109.85% en 2020)
- Protection des eaux : 113.42% (111.78% en 2020)
- Ordures ménagères : 79.47% (64.01% en 2020)



POINT 3.2: BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

	<u>Budget 2020</u>	<u>Budget 2021</u>	<u>Variation</u>
ADMINISTRATION	439'223.15	438'586.20	-0.14%
ORDRE PUBLIC	99'035.82	109'616.02	+10.68%
ENSEIGNEMENT-FORMATION	1'735'486.33	1'724'766.45	-0.62%
CULTE-CULTURE-LOISIRS	539'624.00	517'590.75	-4.08%
SANTE	623'315.65	696'086.30	+11.67%
AFFAIRES SOCIALES	791'169.20	873'808.55	+10.45%
TRANSPORTS-COMMUNICATIONS	431'007.40	586'029.55	+35.97%
AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT	187'240.70	173'834.30	-7.16%
ECONOMIE	27'395.00	23'395.00	-14.60%
FINANCES ET IMPOTS	-4'843'414.00	-4'957'072.00	+2.35%
IMMEUBLE PATRIM. ADMIN.	24'570.00	30'082.00	+22.43%
Résultat (excédent de charges)	54'653.25	-216'723.12	-496.54%



POINT 3.2: BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

POINTS CLES

➤ Prévission des revenus, incertaine:

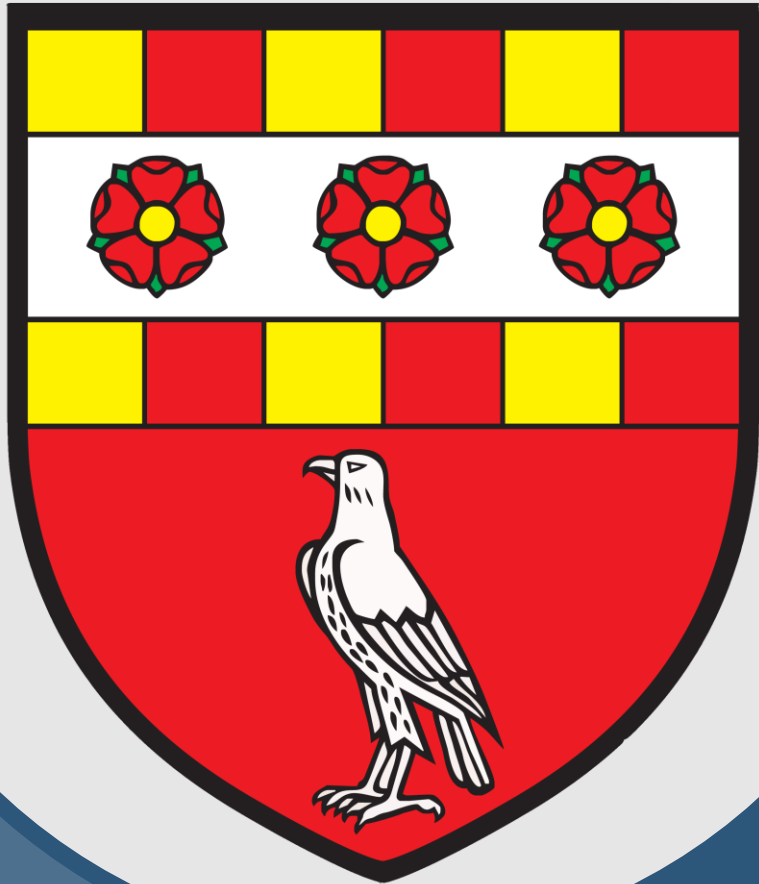
- Personnes physiques
- Personnes morales
- Revenus liés aux locations

➤ Certaines charges liées en forte hausse :

- Social
- santé

- Très grande prudence opérée
- Comptes 2020 à examiner attentivement





POINT 4: PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RÈGLEMENT SCOLAIRE

Il porte essentiellement sur 2 articles :

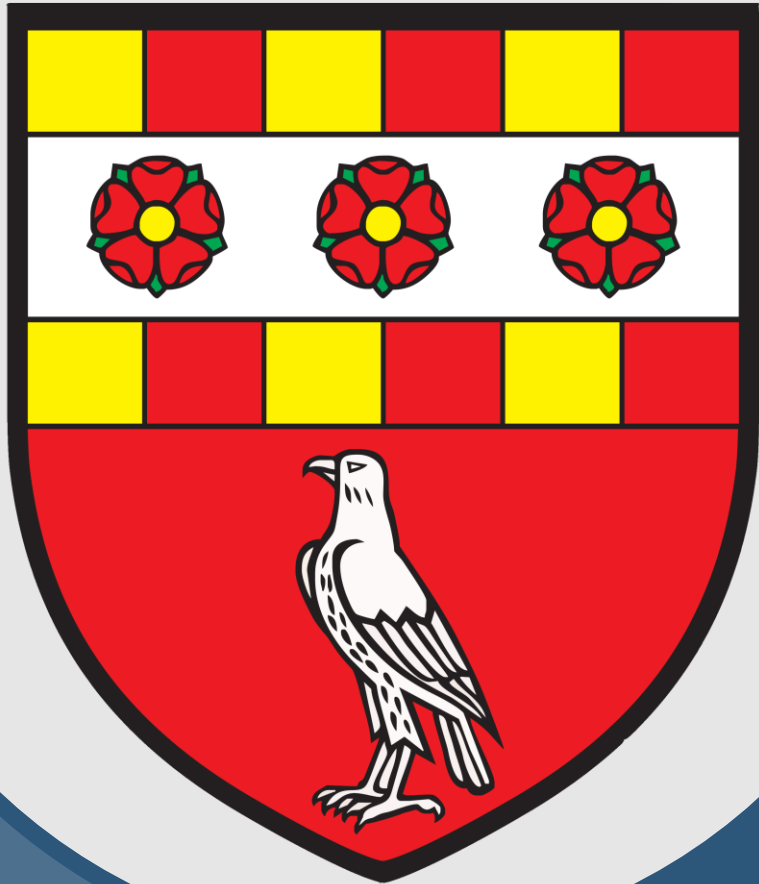
1. **L'article 5 relatif aux frais qui peuvent être facturés aux parents** et qui sont désormais limités aux frais de repas de CHF 16.- par jour et par élève.
2. **L'article 6 relatif aux montants maximaux facturables en cas de changement de cercle scolaire** qui eux ont été augmentés et sont de Fr. 3'000 ou Fr. 5'000 (si l'école fréquentée est la FOSF) par élève et par année scolaire.

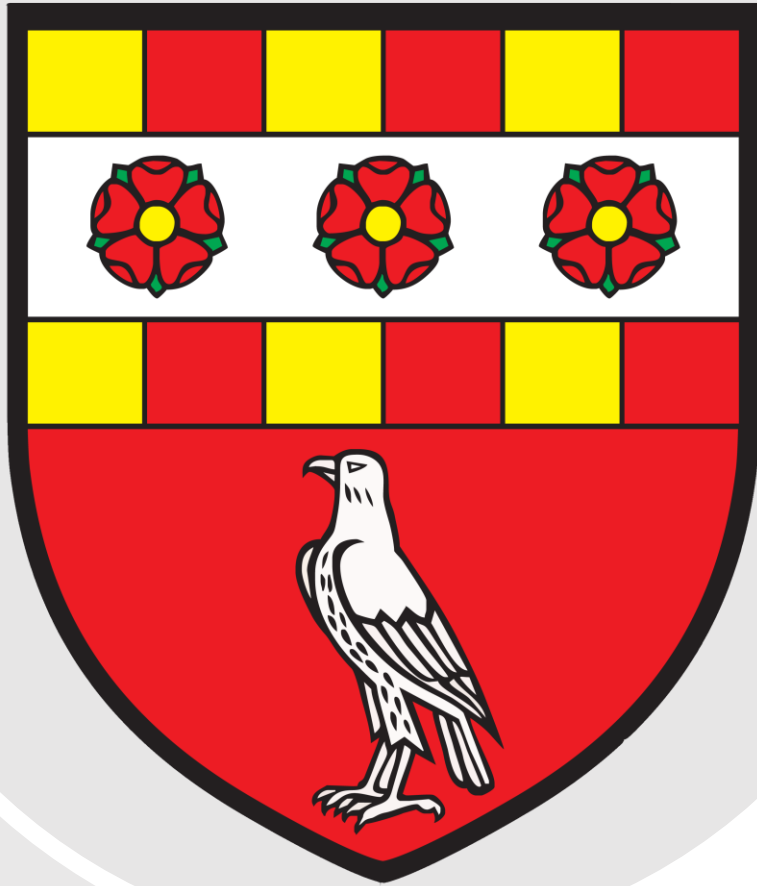
Nécessité d'amender des articles acceptés en 2017 mais qui du fait de changements législatifs, dans l'intervalle, doivent être adaptés :

Ainsi que sur:

- **L'article 3 al.1 a** : les enfants pouvant se rendre à l'école à vélo, dès la 6H après avoir reçu les cours d'éducation routière.
- **L'Article 9 al 2 et 4 ainsi que l'art 16 al 3 et 4 ont également été adaptés** suite au récent changement de titre de « **Responsable d'Etablissement** » en « **Directeur/Directrice d'Etablissement** »







POINT 5: INFORMATIONS COMMUNALES

POINT 5: INFORMATIONS COMMUNALES



POINT 5: INFORMATIONS COMMUNALES





POINT 6: DIVERS



**BONNE SOIRÉE
ET BONNES
FÊTES**

